









# Sommaire

Introduction.....	15
-------------------	----

## **Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population**

1. Découpage Administratif .....	21
2. Milieu Naturel .....	23
2.1. Relief.....	23
2.2. Climat.....	23
2.3. Ressources en eau.....	24
3. Démographie Provinciale .....	25
3.1. Population .....	25
3.2. Milieu de résidence .....	27
3.3. Ménages.....	29
3.4. Projections de la population .....	30
3.5. Caractéristiques démographiques de la population .....	31
3.5.1. Population selon le sexe et l'âge .....	31
3.5.2. Statut matrimonial de la population.....	36
3.5.3. Fécondité .....	39
4. Conditions d'Habitation des Ménages.....	41
4.1. Type d'habitat.....	41
4.2. Ancienneté du logement .....	42
4.3. Statut d'occupation.....	42
4.4. Occupation des logements .....	43
4.5. Equipement des logements.....	44
4.6. Mode d'évacuation des eaux usées.....	47

4.7.	Autres équipements .....	48
4.8.	Distance à la route goudronnée.....	49
5.	Niveau de Vie des Ménages.....	50
5.1.	Pauvreté monétaire .....	50
5.2.	Pauvreté multidimensionnelle.....	52
5.3.	Pauvreté globale.....	56
5.4.	Prix à la consommation.....	58
6.	Emploi.....	60
6.1.	Taux d'activité.....	60
6.2.	Taux de chômage .....	60
6.3.	Taux de sous-emploi .....	61

## **Partie II: Principaux Secteurs Economiques**

7.	Agriculture, Forêt et Pêche .....	65
7.1.	Les ressources en terre .....	65
7.2.	Les productions végétales .....	66
7.2.1.	La céréaliculture .....	66
7.2.2.	Les légumineuses .....	66
7.2.3.	Les cultures maraichères et fourragères .....	67
7.2.4.	Arboriculture fruitière .....	68
7.3.	Apiculture .....	68
7.4.	Les productions animales.....	68
7.5.	Pêche.....	69
7.6.	Forêts .....	70
8.	Industrie de Transformation.....	71
8.1.	Zones industrielles .....	71
8.2.	Activité industrielle .....	71
9.	Tourisme.....	73
9.1.	Structures d'accueil .....	73
9.2.	Fréquentation hôtelière.....	74

9.3.	Indicateurs de l'activité touristique .....	75
10.	Transport.....	77
10.1.	Transports routiers.....	77
10.1.1.	Réseau routier.....	77
10.1.2.	Projets routiers .....	78
10.1.3.	Quelques aspects du transport routier .....	79
10.2.	Transport aérien .....	79
11.	Energie.....	80
11.1.	Electricité .....	80
11.2.	Produits pétroliers.....	82
12.	Eau.....	83
12.1.	Infrastructure hydraulique .....	83
12.2.	Eau potable.....	84
13.	Réseau Bancaire.....	85

### **Partie III: Secteurs Sociaux**

14.	Caractéristiques de l'Education .....	89
14.1.	L'aptitude à lire et à écrire.....	89
14.2.	Scolarisation .....	91
14.2.1.	Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans.....	91
14.2.2.	Niveau d'étude de la population.....	92
15.	Enseignement .....	94
15.1.	Enseignement préscolaire .....	94
15.2.	Enseignement primaire .....	95
15.3.	Enseignement secondaire collégial.....	98
15.4.	Enseignement secondaire qualifiant.....	100
16.	Enseignement Supérieur et Formation des Cadres.....	103

16.1.	Universités .....	103
16.2.	Instituts supérieurs .....	105
16.3.	Formation pédagogique.....	106
17.	Formation professionnelle .....	107
18.	Santé .....	110
18.1.	Infrastructure sanitaire .....	110
18.2.	Encadrement médical.....	110
18.3.	Productions des établissements de santé .....	111
19.	Jeunesse et Sport.....	113
20.	Entraide Nationale .....	115
20.1.	Programme : Assistance sociale.....	116
20.2.	Programme : Formation qualifiante pour l'insertion .....	116
20.3.	Programme de formation professionnelle .....	116
20.4.	Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de Handicap.....	116
20.5.	Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale.....	117
20.6.	Programme d'éducation préscolaire.....	117
20.7.	Programme : Alphabétisation.....	117
20.8.	Programme d'aide en nature pour les personnes en situation de handicap	117

# Liste des Tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif, Province de Tétouan, année 2018 .....	22
Tableau 2 : Population selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année 2019 .....	25
Tableau 3: Population légale, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	26
Tableau 4: Population légale par communes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	27
Tableau 5 : Population légale selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014.....	28
Tableau 6 : Taux d'urbanisation (en %), RGPH 2004 et 2014 .....	28
Tableau 7 : Ménages selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014.....	29
Tableau 8: Ménages par communes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	30
Tableau 9 : Projections de la population, Province de Tétouan.....	31
Tableau 10 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	32
Tableau 11 : Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	33
Tableau 12: Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	35
Tableau 13: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	36
Tableau 14: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	37
Tableau 15: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	38
Tableau 16: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	38
Tableau 17: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 18: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	41
Tableau 19: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	42
Tableau 20: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	43
Tableau 21: Répartition(en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	43
Tableau 22: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	44
Tableau 23: Proportion des ménages dont le logement est doté d'équipements de base selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	45
Tableau 24: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	45

Tableau 25: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	46
Tableau 26: Répartition des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	46
Tableau 27 : Répartition des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	47
Tableau 28: Proportion des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	48
Tableau 29: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	49
Tableau 30: Distance à la route goudronnée (en km), Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	49
Tableau 31 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires par communes (en %), Province de Tétouan, année 2014 .....	51
Tableau 32 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Tétouan, années 2004 et 2014.....	53
Tableau 33 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Tétouan, année 2014 .....	55
Tableau 34 : Pauvreté globale, Province de Tétouan, année 2014 .....	57
Tableau 35 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits .....	59
Tableau 36 : Taux d'activité (en %), année 2017.....	60
Tableau 37 : Taux de chômage (en %), année 2017.....	61
Tableau 38 : Taux de sous-emploi, année 2017 .....	61
Tableau 39 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Tétouan, année 2017.....	65
Tableau 40 : Les cultures céréalières, Province de Tétouan, campagne 2016-2017 .....	66
Tableau 41 : Culture des légumineuses, Province de Tétouan, campagne 2016-17 .....	67
Tableau 42 : Cultures maraîchères, Province de Tétouan, campagne 2016-17 .....	67
Tableau 43 : Plantation arboricoles, Province de Tétouan, campagne 2016-17.....	68
Tableau 44 : Apiculture, Province de Tétouan, campagne 2016-17.....	68
Tableau 45 : Etat de la Flotte de pêche et effectif des marins pêcheurs, Province de Tétouan, année 2017.....	69
Tableau 46: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Tétouan, année 2017.....	70
Tableau 47 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Tétouan, année 2016, (Valeurs en millions de DH) .....	72
Tableau 48: Capacité hôtelière, Province de Tétouan au 31/12/2017 .....	74
Tableau 49: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tétouan au 31/12/2017 .....	74
Tableau 50 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Tétouan, année 2017 .....	75
Tableau 51: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, Province de Tétouan, année 2017.....	75

Tableau 52 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, Province de Tétouan, année 2017 .....	76
Tableau 53 : Réseau routier classé (en km), Province de Tétouan, année 2018 .....	77
Tableau 54 : Densité routière spatiale et sociale, année 2018 .....	78
Tableau 55 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Saniat R'mel .....	79
Tableau 56: Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en millions de Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Province de Tétouan, année 2017 .....	80
Tableau 57 : Abonnés au réseau électrique selon le type de tension, Province de Tétouan, année 2016.....	81
Tableau 58 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les communes, Province de Tétouan, période 1997-2017 .....	81
Tableau 59 : Barrages de la Province de Tétouan .....	83
Tableau 60 : Abonnés au réseau d'eau potable selon l'opérateur, Province de Tétouan, année 2018.....	84
Tableau 61 : Implantation bancaires selon les communes, Province de Tétouan, 31/12/2018....	85
Tableau 62 : Evolution des dépôts et crédits bancaires, Province de Tétouan, (en millions de DH) .....	85
Tableau 63 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	89
Tableau 64: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	90
Tableau 65: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	91
Tableau 66: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2014 .....	91
Tableau 67: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	93
Tableau 68 : Etablissements de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	94
Tableau 69 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .....	95
Tableau 70 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	95
Tableau 71 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	96
Tableau 72 : Effectifs des scolarisés de l'enseignement primaire et nouveaux inscrits en 1 <sup>ère</sup> année primaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	96
Tableau 73 : Personnel enseignant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .....	97
Tableau 74 : Bénéficiaires des cantines, des fournitures et du transport scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .....	97

Tableau 75 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	98
Tableau 76 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .....	99
Tableau 77 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	100
Tableau 78: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .	100
Tableau 79 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018 .....	101
Tableau 80 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence et la branche, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	101
Tableau 81 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018.....	102
Tableau 82 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, Université Abdelmalek Essaâdi , année universitaire 2017-2018 .....	103
Tableau 83 : Etudiants par établissement, Université Abdelmalek Essaâdi , année universitaire 2017-2018.....	104
Tableau 84 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, Université Abdelmalek Essaâdi , année universitaire 2017-2018.....	105
Tableau 85 : Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, Province de Tétouan, année universitaires 2017-2018.....	106
Tableau 86 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18 .....	107
Tableau 87 : Effectif des stagiaires selon le secteur et le département formateur, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18 .....	108
Tableau 88 : Effectif des stagiaires selon le secteur et les filières de formation, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18 .....	109
Tableau 89: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Province de Tétouan, année 2015 .....	(Unité: Nombre de prises) 111
Tableau 90 : Programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques, Province de Tétouan, année 2015 .....	111
Tableau 91 : Activités du programme de planification familiale, Province de Tétouan, année 2015.....	112
Tableau 92 : Installations sportives sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des sports, Province de Tétouan, année 2017 .....	113
Tableau 93 : Etablissements de la jeunesse et des sports, Province de Tétouan, année 2017.....	114
Tableau 94 : Centres de l'Entraide Nationale selon le programme, Province de Tétouan, année 2017 .....	115

# Liste des Figures

Figure 1 : Pyramide des âges de la population, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014 .....	34
Figure 2 : Taux de fécondité (en ‰) des femmes en milieu urbain et rural, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014.....	40



# Introduction

Cette monographie se veut de présenter la province de Tétouan à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, d'une superficie de 2 541 km<sup>2</sup>, la province de Tétouan est située à l'extrême nord du Royaume, et limitée au nord par la préfecture de M'diq-Fnideq et la province de Fahs Anjra, à l'est par la mer méditerranée, au sud par les provinces de Chechaouen et Larahe, et à l'ouest par la préfecture de Tanger-Assilah.

Selon le dernier découpage administratif, la province de Tétouan se compose de 2 municipalités et de deux cercles ruraux regroupant 8 caïdats et 20 communes rurales.

Sur la base des projections de la population de 2019, la province de Tétouan abrite une population de 573 784 habitants, représentant 15,2% de la population régionale. La population urbaine s'élève à 416 988 habitants, traduisant un taux d'urbanisation de 72,7%, contre 61,8% dans la région.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2017, à 47,3% contre 46,7% au niveau régional. Quant au taux de chômage, il y a été de 11,4% cette même année contre 8,9% pour la région.

La topographie accidentée et tourmentée du relief provincial, l'étroitesse des plaines, ainsi que le faible niveau de mécanisation, d'irrigation et d'utilisation de semences sélectionnés sont autant de facteurs qui ont conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle provinciale, en favorisant l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 7 à 57 000 ha, dont seulement 11,4% est irrigué. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 51% de la SAU et une production de 341 120 quintaux durant la campagne 2016-2017.

N'empêche que d'autre part, avec une superficie de 78 206 ha en forêts naturelles et 4 703 ha en forêts reboisées, les forêts de la province, ont favorisé le développement de la production forestière dont les recettes ont dépassé les 4 millions de dirhams en 2017.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie provinciale avec un volume débarqué de 493 tonnes en produits de la pêche côtière durant l'année 2017, pour une valeur de 6 millions de dirhams.

L'activité industrielle a concerné 267 unités en 2016 pour un effectif de 11 061 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 14,75 milliards de dirhams, un investissement de 293 millions de dirhams et une valeur ajoutée de 6,13 milliards de dirhams.

Sur le plan touristique, La situation privilégiée de la province, son relief diversifié unissant plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Ainsi, la province abrite 85 établissements hôteliers pour une capacité litière de 3 709 lits en 2017. Les hôtels classés sont au nombre de 30 établissements ayant une capacité litière de 2 044 lits, et ont enregistré 127 996 nuitées la même année. Toutefois, ce tourisme reste marqué par son caractère saisonnier durant la saison estivale.

La province de Tétouan dispose aussi d'infrastructures de transport importantes puisqu'elle est reliée par autoroute à Fnideq à même de fluidifier le trafic immense que connaît la côte durant la saison estivale. Les voies express Tétouan-Tanger et Tétouan-Fnideq ont aussi contribué à soulager le trafic entre ces villes en le rendant plus confortable et sécuritaire, de plus la voie express Tétouan-Tanger permet l'accès au réseau autoroutier national depuis le site de Melloussa. La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne qui la relie aux différentes stations d'estivages de cette même côte dans des conditions plus favorables. De ce fait, le réseau routier provincial totalise, en 2018, un linéaire de 307,8 km dont 93,3% revêtus.

Sur le plan énergétique, la province de Tétouan abrite une centrale thermique et une usine hydraulique, en plus d'un parc éolien pour l'autoproduction de l'usine Lafarge. Ainsi, ces infrastructures développent ensemble une puissance de 185,1 Mw, soit 21% de la puissance installée au niveau régional, et ont produit 50,7 Kwh en 2017.

En ce qui concerne l'eau, la province compte trois barrages, deux stations de traitement et cinq stations de pompage. Ainsi, la production d'eau potable par l'ONEE (branche eau) s'est chiffrée à 19,86 millions de m<sup>3</sup> en 2018.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2017-2018, 624 établissements préscolaires, 174 écoles primaires et 202 unités satellitaires, 60 collèges et 24 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 20 640, 68 609, 29 194 et 16 458 élèves.

La province de Tétouan abrite aussi le siège de l'Université Abdelmalek Essaâdi. Les établissements universitaires implantés dans la province sont au nombre de trois pour une capacité d'accueil de 7 301 places physiques, ayant accueilli 13 504 étudiants durant l'année universitaire 2017-2018. Aussi, la province de Tétouan abrite 3 instituts supérieurs ayant accueilli 578 étudiants durant la même année universitaire.

Dernièrement, les formations sanitaires de la province consistent en 3 hôpitaux, 20 centres de santé ruraux communaux et 19 centres de santé urbains. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 1 047 lits.



## **Partie I :**

---

# **Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population**



### 1. Découpage Administratif

La province de Tétouan est l'une des huit provinces/préfectures qui composent la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à côté des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq, et des provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen, Fahs-Anjra, Larache et Ouezzane.

Le découpage administratif de la province de Tétouan a fait l'objet de successives modifications. Ainsi, après avoir été une province très vaste s'étalant de l'océan atlantique jusqu'à la mer méditerranée, les découpages administratifs de 1975 et de 1986 ont entraîné les créations successives des provinces de Chefchaouen et de Larache dont les communes faisaient auparavant partie de la province de Tétouan. Ensuite, la création de la province de Fahs-Anjra en 2003 lui a annexé 4 communes rurales appartenant à la province de Tétouan (Taghramt, Ksar El Majaz, Anjra et Jouamâa). Enfin, le découpage de 2004 a créé la préfecture de M'diq-Fnideq englobant les municipalités de M'diq et Fnideq et de la Commune rurale Allienne, à lesquelles a été annexée finalement la municipalité de Martil à l'année 2010.

Actuellement, la province de Tétouan s'étend sur une superficie de 2541Km<sup>2</sup>, et est constituée de deux municipalités et de deux cercles ruraux qui englobent 8 caïdats contenant 20 communes rurales réparties comme suit :

## Découpage Administratif

Tableau 1 : Découpage administratif, Province de Tétouan, année 2018

Cercles	Caidats	Communes	
Tétouan		Mu Tétouan	
		Mu Oued Laou	
	Bni Hassan	Bni Leit	
		Al Hamra	
		Al Ouad	
		Oulad Ali Mansour	
	Azla-Zaitoune	Azla	
		Zaitoune	
	Ben Karrich	Zinat	
		Dar Ben Karrich	
		Bni Said	
	Bni Said	Zaouiat Sidi Kacem	
		Jebala	Ain Lahcen
	Ain Lahcen		Souk Kdim
			Jbel Lahbib
Bni Harchen			
Al Kharroub			
Mallalienne	Mallalienne		
	Saddina		
Bni Idder	Bni Idder		
	Sahtrienne		
	Bghaghza		

Source : HCP - Annuaire Statistique Régional

## 2. Milieu Naturel

### 2.1. Relief

Localisée dans la partie occidentale de la chaîne rifaine, la province de Tétouan se caractérise par un paysage majoritairement montagneux à topographie accidentée et tourmentée, qui englobe des couloirs, des bassins et des vallées intérieures à topographie plutôt de type collinaire ou semi-plane, mais néanmoins enclavés à cause des conditions du relief conjugués à la configuration du réseau hydrographique. A côté de cet aspect montagneux, la province compte aussi quelques zones à basse altitude telles la vallée d'Ajras, ainsi que des plaines méditerranéennes étroites telles celles de Mallalienne et de Oued Laou.

### 2.2. Climat

De part sa situation à l'extrême nord du Royaume, et son relief conjuguant des massifs de la chaîne rifaine et des plaines côtières, la province de Tétouan est soumise à un climat de type méditerranéen. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 700 mm mais est variable selon l'altitude et la proximité aux côtes, mais en général, elle diminue du nord au sud, et de l'ouest à l'est.

De même pour les températures qui sont influencées d'un côté, par l'action de la mer méditerranéenne et de l'océan atlantique, et de l'autre côté, par l'altitude et les vents, notamment le Chergui. En général, les températures varient en moyenne entre 5,3° en périodes froides et 32,9° en périodes chaudes.

Le climat de la province de Tétouan est aussi marqué par les vents forts fortement ressentis tout au long de l'année: le Gharbi d'origine océanique qui entraîne généralement des précipitations du mois de novembre à mars, et le Chergui venant de l'est, qui donne lieu à un temps brumeux et nuageux au printemps, et un temps sec et stable à partir du moi de mai.

### 2.3. Ressources en eau

La province de Tétouan est drainée par de nombreux cours d'eau dont les principaux sont l'oued Martil, oued Laou et oued Amsa, dont les débits maximums respectifs peuvent atteindre 3 350 m<sup>3</sup>/s, 2 150 m<sup>3</sup>/s et 590 m<sup>3</sup>/s particulièrement dans les périodes de fortes crues entre les mois de décembre et février.

### 3. Démographie Provinciale

#### 3.1. Population

Sur la base des projections de la population de 2019, la province de Tétouan abrite une population de 573 784 habitants, représentant 15,2% de la population régionale. La population urbaine s'élève à 416 988 habitants, traduisant un taux d'urbanisation de 72,7%, contre 61,8% dans la région.

**Tableau 2 : Population selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année 2019**

Cercles	Caidats	Communes	Population
Tétouan		Tétouan (Mun.)	398 723
		Oued Laou (Mun.)	10 027
	Bni Hassan	Bni Leit	5 213
		Al Hamra	11 414
		Al Ouad	11 166
		Oulad Ali Mansour	5 075
	Azla-Zaitoune	Azla	17 848
		Zaitoune	12 186
	Dar Ben Karrich	Zinat	8 139
		Dar Ben Karrich	9 300
			Dont centre Dar Ben Karrich
Jebala	Bni Said	Bni Said	9 398
		Zaouiat Sidi Kacem	11 868
	Ain Lahcen	Ain Lahcen	6 718
		Souk Kdim	7 879
	Jbel Lahbib	Jbel Lahbib	3 517
		Dont Centre: Karia	1 052
		Bni Harchen	6 526
	Mallalienne	Al Kharroub	2 256
		Mallalienne	9 172
	Bni Idder	Saddina	7 219
		Bni Idder	4 839
Sahtrienne		8 217	
		Bghaghza	7 084
Province de Tétouan		Urbain	416 988
		Rural	156 796
		Ensemble	573 784
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Urbain	2 328 455
		Rural	1 441 264
		Ensemble	3 769 719

Source : Direction Régionale du HCP  
Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques - HCP

En se référant aux résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, 550 374 habitants ont été recensés à la province de Tétouan, dont 549 769 marocains et 605 étrangers. La population provinciale représentait de ce fait 15,5% de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,6% de la population nationale. Ainsi, la province de Tétouan ressort, au RGPH 2014, au 2<sup>ème</sup> rang des provinces/préfectures les plus peuplées de la région, après la préfecture de Tanger-Assilah.

**Tableau 3: Population légale, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Tétouan	397 973	152 401	550 374
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	18,7	10,7	15,5
Province/Maroc (%)	1,9	1,1	1,6

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 72 160 habitants, soit un accroissement absolu de 15,1% en dix ans, un taux supérieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et légèrement inférieur à son homologue régional (15,9%)

Toutefois, la population de la province s'est accrue à un rythme presque constant durant les deux dernières périodes intercensitaires : le taux d'accroissement annuel moyen étant de 1,42% entre 2004 et 2014 et de 1,44% entre 1994 et 2004.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, cinq communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014, il s'agit des communes de Kharroub, Bni Harchen, Jbel Lahbib, Bni Leit et Oulad Ali Mansour. D'autre part, les communes de Saddina, Azla, Dar Ben Karrich et Zaitoune, limitrophes à la municipalité de Tétouan, ont connu des taux supérieurs à 2%, abritant ainsi 27% de la population rurale provinciale.

**Tableau 4: Population légale par communes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Cercles	Caidats	Communes	2 004	2 014	TAAM (%)		
Tétouan		Tétouan (Mun.)	323 956	380 787	1,63		
		Oued Laou (Mun.)	8 383	9 665	1,43		
	Bni Hassan		Bni Leit	5 364	5 324	-0,07	
			Al Hamra	10 156	11 118	0,91	
			Al Ouad	11 135	11 288	0,14	
			Oulad Ali Mansour	5 612	5 306	-0,56	
	Azla-Zaitoune		Azla	12 611	16 128	2,49	
			Zaitoune	7 399	10 481	3,54	
	Dar Ben Karrich		Zinat	6 539	7 669	1,61	
			Dar Ben Karrich	6 689	8 499	2,42	
			Dont centre Dar Ben Karrich	4 780	6 430	3,01	
	Jebala	Bni Said	Bni Said	8 219	9 103	1,03	
			Zaouiat Sidi Kacem	10 495	11 537	0,95	
		Ain Lahcen		Ain Lahcen	6 552	6 742	0,29
				Souk Kdim	7 434	7 823	0,51
		Jbel Lahbib		Jbel Lahbib	4 204	3 780	-1,06
				Dont Centre: Karia	1 100	1 091	-0,08
				Bni Harchen	7 646	6 953	-0,95
				Al Kharroub	3 018	2 510	-1,83
Mallalienne			Mallalienne	8 861	9 177	0,35	
			Saddina	5 462	6 670	2,02	
Bni Idder			Bni Idder	4 620	4 823	0,43	
			Sahtrienne	7 402	8 036	0,83	
	Bghaghza		6 457	6 955	0,75		
<b>Province de Tétouan</b>			<b>478 214</b>	<b>550 374</b>	<b>1,42</b>		

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014  
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

### 3.2. Milieu de résidence

Le milieu urbain provincial abritait, en 2014, 397 973 habitants, contre 152 401 habitants en milieu rural. Ainsi, 82,8% de l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est dû à l'augmentation de la population urbaine. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain double son homologue rural : 1,64% et 0,85% respectivement.

**Tableau 5 : Population légale selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014**

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Tétouan	Urbain	338 219	397 973	1,64
	Rural	139 995	152 401	0,85
	Ensemble	478 214	550 374	1,42
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 72,3%, en légère hausse par rapport à 2004 où il était de 70,0%, et de 1994 avec 69,6%. La province de Tétouan ressort donc plus urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

**Tableau 6 : Taux d'urbanisation (en %), RGPH 2004 et 2014**

	2004	2014
Province de Tétouan	70,0	72,3
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	54,4	59,9
Maroc	55,1	60,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004 et 2014

Toutefois, il y a lieu de signaler que l'accroissement de la population urbaine durant la dernière période intercensitaire n'est pas uniquement expliqué par l'accroissement naturel ou par le solde migratoire. En effet, à l'occasion du changement du découpage administratif en 2009 qui a engendré l'extension du périmètre urbain de la municipalité de Tétouan, une partie de la population rurale à l'année 2004 limitrophe à cette municipalité, a vu son milieu de résidence se reconvertir à l'urbain suite au changement des limites administratives de leurs communes de résidence ; il s'agit en particulier des communes rurales de Saddina, Zaitoune, Mallalienne et Dar Ben Karrich.

Ainsi, rapporté aux nouvelles limites administratives de 2009, le taux d'urbanisation provincial du RGPH 2004 serait ramené à 70,7% au lieu de 70,0% enregistrée à la date de référence de ce même recensement.

### 3.3. Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province de Tétouan s'élève à 126 969 ménages en 2014, représentant 15,5% des ménages régionaux et 1,7% des nationaux.

Avec une augmentation de 30 034 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 2,74%, doublant presque le taux d'accroissement annuel de la population établi à 1,42%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

**Tableau 7 : Ménages selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014**

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Tétouan	Urbain	72 421	96 784	2,94
	Rural	24 514	30 185	2,10
	Ensemble	96 935	126 969	2,74
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	Urbain	357 221	525 168	3,93
	Rural	233 500	273 956	1,61
	Ensemble	590 721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3 543 808	4 807 743	3,10
	Rural	2 121 456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014  
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Les rythmes d'augmentation les plus accentués ont été relevés dans la municipalité de Oued Laou (3,55%), puis en milieu rural au niveau des communes de Zaitoune (4,97%), Azla (4,19%), Dar Ben Karrich (3,54%) et Saddina (3,20%); des rythmes encore une fois bien supérieurs à l'accroissement des populations correspondantes.

**Tableau 8: Ménages par communes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Cercles	Caidats	Communes	2 004	2 014	TAAM (%)	
Tétouan		Tétouan (Mun.)	69 489	92 606	2,91	
		Oued Laou (Mun.)	1 722	2 441	3,55	
	Bni Hassan		Bni Leit	784	889	1,26
			Al Hamra	1 610	2 005	2,22
			Al Ouad	1 719	1 918	1,10
			Oulad Ali Mansour	828	806	-0,27
	Azla-Zaitoune		Azla	2 364	3 563	4,19
			Zaitoune	1 382	2 244	4,97
	Dar Ben Karrich		Zinat	1 120	1 395	2,22
			Dar Ben Karrich	1 351	1 914	3,54
			Dont centre Dar Ben Karrich	974	1 465	4,17
	Bni Said		Bni Said	1 422	1 790	2,33
			Zaouiat Sidi Kacem	1 639	2 112	2,57
	Ain Lahcen		Ain Lahcen	1 304	1 523	1,56
			Souk Kdim	1 378	1 625	1,66
	Jebala	Jbel Lahbib	Jbel Lahbib	818	885	0,79
Dont Centre: Karia			236	272	1,43	
Bni Harchen			1 462	1 474	0,08	
Mallalienne			Al Kharroub	570	520	-0,91
			Mallalienne	1 741	2 088	1,83
Bni Idder			Saddina	1 034	1 417	3,20
	Bni Idder		772	864	1,13	
	Sahtrienne		1 268	1 559	2,09	
		Bghaghza	1 158	1 331	1,40	
Province de Tétouan			96 935	126 969	2,74	

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

### 3.4. Projections de la population

D'après les projections réalisées par le HCP, la population de la province de Tétouan s'accroîtrait, entre 2004 et 2030, à un taux annuel de 0,73% par an, inférieur à celui de la région (1,09% par an). Ce rythme mènera la population de la province à 610 770 habitants en 2030 et renforcera par conséquent son poids démographique par rapport à la région pour représenter 41,7% de la population régionale en 2030 contre 38,6% en 2014.

Par milieu de résidence, la population rurale provinciale augmenterait à un rythme bien supérieur à celui de la population rurale régionale (0,51% par an et 0,17% par an respectivement). Par contre, la population urbaine progressera à un taux de 0,73% par an, inférieur de moitié au niveau régional de 1,64% par an. Cette tendance se traduirait par une faible évolution du taux d'urbanisation provincial qui serait ramené à 73,0% en 2030 contre 72,3% en 2014.

**Tableau 9 : Projections de la population, Province de Tétouan**

		2014	2020	2030	TAAM (2014-2030)
Province de Tétouan	Urbain	397 018	420 599	445 713	0,73%
	Rural	152 174	157 684	165 057	0,51%
	Ensemble	549 192	578 283	610 770	0,67%
Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima	Urbain	3 547 332	3 813 854	4 215 906	1,64%
	Rural	2 123 590	2 369 424	2 752 894	0,17%
	Ensemble	1 423 742	1 444 430	1 463 012	1,09%

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED-HCP)

### 3.5. Caractéristiques démographiques de la population

#### 3.5.1. Population selon le sexe et l'âge

La population de la province de Tétouan est constituée de presque autant d'hommes que de femmes avec une très légère prédominance des hommes, puisque 50,2% de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 101 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, si ce rapport confirme la sensible prépondérance du sexe féminin en milieu urbain en s'établissant à environ 99 hommes pour 100 femmes, il est par contre de 105 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 26,7% des habitants de la

province ont moins de 15 ans, 63,6% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 9,7% ont 60 ans et plus.

**Tableau 10 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Groupes d'âges	Province de Tétouan		Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	
	2004	2014	2004	2014
00 - 14 ans	30,1	26,7	33,2	28,2
15 - 59 ans	61,1	63,6	59,1	63,4
60 ans et +	8,8	9,7	7,7	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Comparé aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité et celle de troisième âge aux dépens de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014, et d'autre part traduit le vieillissement de la population.

Ce changement relatif est constaté également en comparant les proportions en question à celles relevées pour l'ensemble de la région en 2014, où le poids de la population âgée de 15 à 59 ans et celui de la population âgée de 60 ans et plus se sont accrus pour s'établir à 63,4% et 8,4% respectivement.

**Tableau 11 : Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 4 ans	25 722	24 755	50 477	4,7	4,5	9,2
05 - 9 ans	24 048	23 318	47 366	4,4	4,3	8,7
10 - 14 ans	24 680	23 615	48 295	4,5	4,3	8,8
15 - 19 ans	24 438	24 395	48 833	4,5	4,5	8,9
20 - 24 ans	26 570	26 150	52 720	4,9	4,8	9,6
25 - 29 ans	24 390	24 235	48 625	4,5	4,4	8,9
30 - 34 ans	21 520	21 703	43 223	3,9	4,0	7,9
35 - 39 ans	18 323	19 007	37 330	3,3	3,5	6,8
40 - 44 ans	17 335	17 825	35 160	3,2	3,3	6,4
45 - 49 ans	14 804	15 453	30 257	2,7	2,8	5,5
50 - 54 ans	14 915	14 908	29 823	2,7	2,7	5,5
55 - 59 ans	11 269	10 578	21 847	2,1	1,9	4,0
60 - 64 ans	9 025	8 286	17 311	1,6	1,5	3,2
65 - 69 ans	5 336	5 471	10 807	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	4 930	5 440	10 370	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	7 560	7 172	14 732	1,4	1,3	2,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	74 450	71 688	146 138	13,6	13,1	26,7
15 - 59 ans	173 564	174 254	347 818	31,7	31,8	63,6
60 ans et +	26 852	26 369	53 221	4,9	4,8	9,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>274 866</b>	<b>272 311</b>	<b>547 177</b>	<b>50,2</b>	<b>49,8</b>	<b>100,0</b>

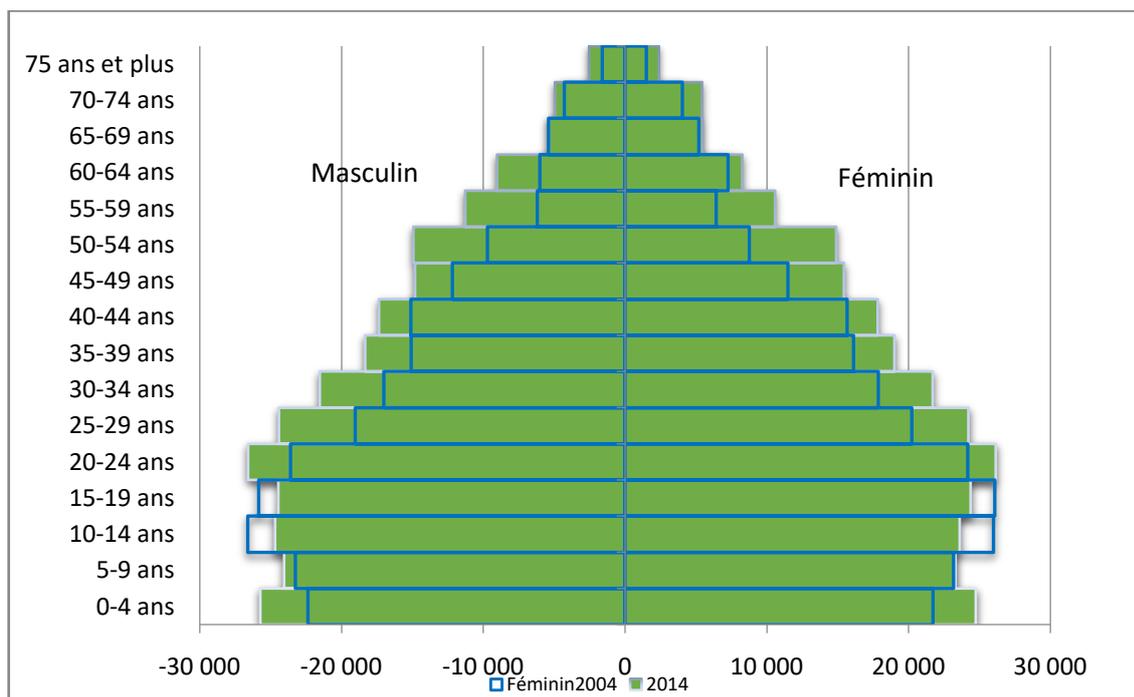
Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

La pyramide des âges, qui en donne l'illustration, prend d'allure d'une pyramide « as de pique » au niveau de la province de Tétouan.

Ainsi, avec un sommet plus large en 2014 comparativement à 2004, on estime une hausse de l'espérance de vie durant la période intercentenaire.

Cependant, on observe un élargissement au niveau de la base de la pyramide qui dénote un accroissement de la natalité, soit un changement du comportement de la population de la province de Tétouan vis-à-vis de la fécondité.

**Figure 1 : Pyramide des âges de la population, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**



Source : Direction Régionale du HCP

Contrairement au phénomène de la baisse de la fécondité qui a pris une envergure nationale depuis les années 60, la population de la province de Tétouan reprend la natalité. Dans ce sens, la question centrale qui se pose est si cette reprise est accidentelle ou durable.

Sur le plan statistique, l'analyse devrait être complétée en tenant compte de plusieurs facteurs démographiques et économiques. Au niveau démographique, on pourrait penser au recul de l'âge au premier mariage des femmes, donnant ainsi une large période féconde pour les femmes. Au niveau économique, on estime que plus la population jouit d'un bien-être notamment économique, plus elle a tendance à procréer. On parle alors d'une élasticité de la natalité. Elle est extrêmement basse dans la période défavorable, et exceptionnellement élevée dans la période d'optimisme et de plein emploi.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi, etc.

Dans ce sens, si l'effectif de la population en âge d'activité (50 à 59 ans) est une donnée requise pour les décideurs en matière d'emploi, pour le domaine de l'éducation, les données les plus demandées sont relatives à la population en âge de scolarisation, particulièrement celle en âge préscolaire de (5-6 ans au moment du RGPH) et scolaire (7-18 ans au moment du RGPH). Cependant, pour le domaine de la santé, on aurait besoin de toute la structure, mais spécifiquement la population qualifiée de vulnérable telle la population féminine en âge de procréation (15-49 ans) et la population de troisième âge (60 ans et plus).

**Tableau 12: Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Groupes fonctionnels d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire (5-6 ans)	11 703	6 302	18 005	13 287	6 573	19 860
âge scolaire (7-18 ans)	83 134	40 137	123 271	76 703	18 757	95 460
âge d'activité (15-59 ans)	216 135	74 368	290 503	257 237	90 581	347 818
3ème âge (60 ans et plus)	30 383	11 455	41 838	39 572	13 648	53 220
Age fécond (15-49 ans)	95118	31464	126582	106 814	37 439	144 253

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

La population en âge préscolaire compte 19 860 enfants en 2014, ce qui représente 3,6% de la population provinciale. La répartition par milieu de résidence montre que plus des deux-tiers de cette catégorie réside en milieu urbain.

La population en âge scolaire s'élève à 95 460 enfants, soit un effectif presque cinq fois plus que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Le poids de ces deux indicateurs a relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit des populations, en âge d'activité et ceux de 3<sup>ème</sup> âge, qui se sont accrues respectivement de 57 315 et 11 382 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 347 818 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la province 199 359 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime le rapport de dépendance à près de 57%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, est passé respectivement entre 2004 et 2014 de 41 838 à 53 220 habitants dont 74% résident en milieu urbain en 2014.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à plus de 144 mille, ce qui représente 53% de la population féminine de la province. Cet effectif a enregistré une augmentation de 14% par rapport au RGPH 2004, un constat qui pourrait justifier la nouvelle forme de la pyramide des âges, caractérisée par une reprise de natalité.

### 3.5.2. Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées avec 54,5% de la population. Les personnes célibataires occupent le second ordre avec 38,6% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 5,2% et 1,7% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariés au détriment de celle des personnes célibataires.

**Tableau 13: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	48,2	37,4	42,7	44,2	33,0	38,6
Marié	50,1	50,7	50,4	53,9	55,0	54,5
Divorcé	0,6	2,2	1,4	0,9	2,5	1,7
Veuf	1,1	9,7	5,4	1,0	9,5	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle

des femmes (44,2% contre 33,0%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté, par ailleurs, que le veuvage concerne beaucoup moins les hommes (1,0%) que les femmes (9,5%). Plusieurs facteurs peuvent justifier cette situation, notamment la surmortalité masculine et le remariage des hommes. Aussi, le remariage des divorcés, plus au moins aisé pour les hommes, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes: 0,9% chez les hommes contre 2,5% chez les femmes.

Le tableau suivant, retraçant les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 60,6% des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 28,3% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

D'autre part, la baisse des proportions des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans entre 2004 et 2014, confirme que la population a tendance à se marier d'avantage. En d'autres termes, et en raison de plusieurs facteurs, la nuptialité de la population a connu une augmentation nette durant la période intercensitaire.

**Tableau 14: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
- Masculin	99,5	95,7	77,3	99,8	95,2	72,9
- Féminin	94,1	71,4	48,0	92,2	64,6	39,7
- Total	96,7	83,4	61,9	96,0	79,8	56,3
Rural						
- Masculin	99,3	91,7	67,1	99,7	93,7	68,7
- Féminin	91,6	62,9	41,7	90,3	58,8	38,7
- Total	95,5	77,4	54,6	95,0	76,9	54,0
Ensemble						
- Masculin	99,4	94,6	74,5	99,7	94,8	71,7
- Féminin	93,3	69,1	46,4	91,6	62,9	39,4
- Total	96,4	81,7	60,0	95,7	79,0	55,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

L'âge moyen au premier mariage a reculé dans la province en passant de 30,5 ans en 2004 à 29,9 ans en 2014. Ainsi, l'âge d'entrée en première union a diminué durant la dernière période intercensitaire de 28,4 à 27,4 ans chez les femmes, et de 32,8 ans à 32,3 ans chez les hommes. Ce déclin de l'âge au premier mariage est observé uniquement en urbain milieu, par contre au milieu rural on constate une légère hausse.

**Tableau 15: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Milieu / sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	33,5	28,9	31,1	32,7	27,4	30,0
Rural	30,7	26,8	28,8	31,2	27,6	29,4
Ensemble	32,8	28,4	30,5	32,3	27,4	29,9

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4,9 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à 5,3 ans en milieu urbain en 2014 et à 3,6 en milieu rural.

Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 92,6% de la population totale finit par se marier avant 55 ans, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Toutefois, des écarts importants sont relevés par milieu de résidence, puisque le taux de célibat à 55 ans en milieu urbain dépasse du double celui enregistré en milieu rural: 8,3% et 3,8% respectivement.

**Tableau 16: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,7	3,8	4,5	8,1	4,8	7,4
Féminin	3,5	1,7	3,1	8,6	2,7	7,4
Ensemble	4,1	2,7	3,8	8,3	3,8	7,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Ainsi, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014 pour cette catégorie de la population. En terme chiffré, ce taux a presque doublé en

passant de 3,8% à 7,4%, la même tendance étant observée tant chez les hommes que chez les femmes.

### 3.5.3. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation, lequel est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la province, cet indice s'élève à 2,1 enfants par femme, 2,0 enfants en milieu urbain et 2,5 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité presque similaires à ceux enregistrés au niveau régional, puisque ces indices s'y sont établis à 2,2 enfants par femme dans l'ensemble, 2,1 en milieu urbain et 2,4 en milieu rural.

**Tableau 17: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

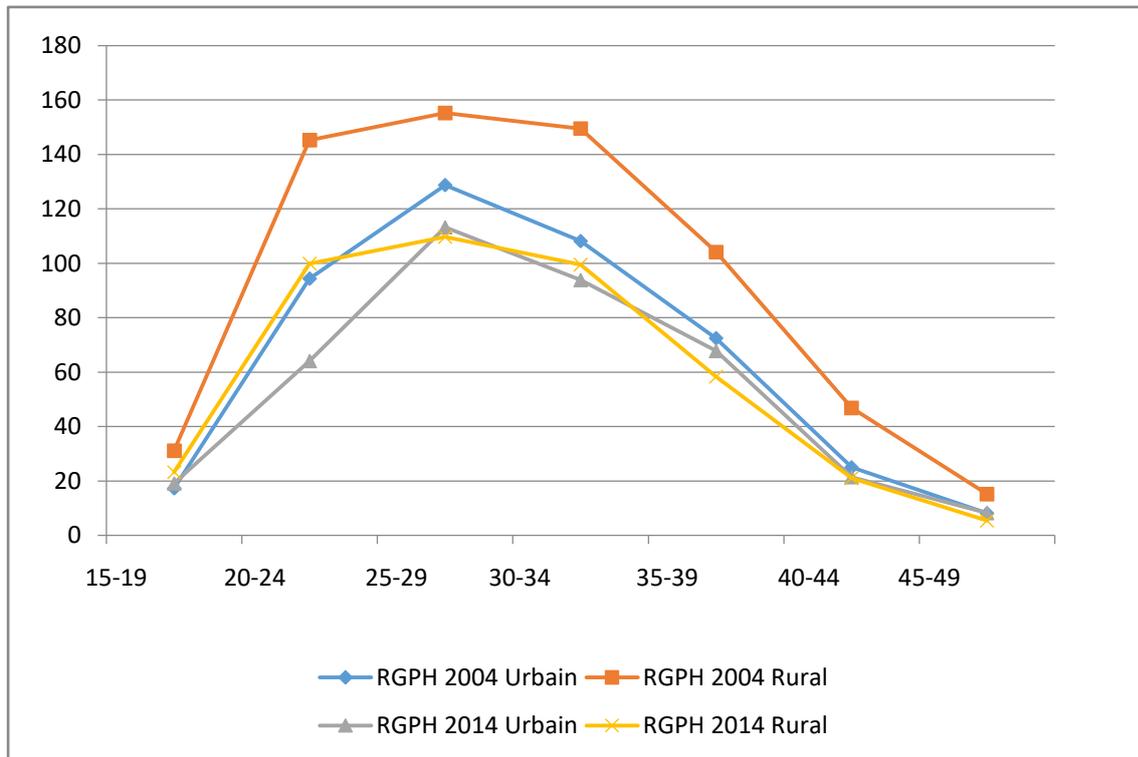
Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	10,1	16,2	11,9	13,5	18,1	15,0
20-24 ans	66,8	124,7	82,7	67,0	99,2	76,1
25-29 ans	107,7	167,8	122,9	100,4	121,7	106,2
30-34 ans	108,7	160,9	121,0	97,6	114,1	101,9
35-39 ans	74,5	137,2	87,7	71,3	85,9	74,8
40-44 ans	29,5	72,0	38,6	31,8	44,1	34,5
45-49 ans	9,7	23,7	12,6	9,3	15,9	10,6
ISF	2,0	3,5	2,4	2,0	2,5	2,1

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la région aurait chuté de 13%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 3,5 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges à l'exception des groupes d'âges 15-19 ans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, expliquant un changement dans le calendrier de fécondité dans les deux milieux de résidence.

Figure 2 : Taux de fécondité (en ‰) des femmes en milieu urbain et rural, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014



Source : Direction Régionale du HCP

## 4. Conditions d'Habitation des Ménages

### 4.1. Type d'habitat

En examinant le type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014, il ressort que l'habitat le plus dominant en milieu urbain est celui du type marocain moderne qui attire 68,6% des ménages urbains, suivi par les appartements avec un poids de l'ordre de 20,3%. Quant aux maisons marocaines traditionnelles et villas, elles ne représentent que 5,8% et 2,6% respectivement.

**Tableau 18: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	1,3	0,3	1,1	2,6	1,0	2,2
Appartement	17,4	0,1	13,1	20,3	0,1	15,5
Marocaine traditionnelle	10,1	3,3	8,4	5,8	1,9	4,9
Marocaine moderne	63,8	29,5	55,4	68,6	47,4	63,5
Sommaire ou bidonville	2,5	1,7	2,3	1,1	1,7	1,2
Habitat de type rural	3,1	64,1	18,0	0,8	47,4	11,8
Autres	1,9	1,0	1,7	0,8	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En d'autres termes, 97,3% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres, le reste habitant dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait diminué, en passant de 7,5% à 2,7%. L'habitat de type marocain traditionnel a connu aussi une baisse significative en passant d'un poids de 10,1% à 5,8% durant la période 2004-2014, au profit de l'habitat de type marocain moderne, de type villa et de type appartement.

En milieu rural, seul 50,4% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge

dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit de l'habitat de type maison marocaine moderne.

#### 4.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement, l'on constate que 16,1% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de 10 à 20 ans représentent 21,9% et 42,8% habitent des logements de 20 à 50 ans.

**Tableau 19: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	16,1	22,1	17,5
De 10 à moins de 20 ans	21,9	24,6	22,6
De 20 à moins de 50 ans	42,8	28,2	39,3
Pus de 50 ans	19,2	25,0	20,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 19,2% des ménages urbains de la province habiteraient encore des logements très anciens.

#### 4.3. Statut d'occupation

En 2014, 60,8% des ménages urbains au niveau de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 28,9% des locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids de statut de ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété aurait sensiblement augmenté de presque 11 points en passant de 50,0% à 60,8% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce, au détriment des ménages locataires, logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

**Tableau 20: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	53,2	90,0	62,2	58,7	90,0	66,1
Accédant à la propriété	1,8	0,4	1,5	2,1	0,6	1,7
Locataire	33,2	2,1	25,6	28,9	2,1	22,5
Logement de fonction	1,4	0,5	1,2	1,2	0,6	1,0
Logé gratuitement	9,7	6,5	8,9	8,7	6,2	8,1
Autres	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

#### 4.4. Occupation des logements

L'occupation des logements, exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces, est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

Entre 2004 et 2014, les ménages occupant des logements constitués de 1 à 2 pièces ont vu leur proportion diminuer en passant de 43,1% à 37,8% en faveur des ménages logés dans des logements d'au moins 3 pièces dont la proportion est passée de 56,9% à 62,2%.

En milieu urbain, 34,7% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2 pièces. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus représentent 65,3%, avec 32,6% habitants des logements de plus de 4 pièces.

**Tableau 21: Répartition(en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	9,9	12,9	10,6	8,7	9,8	9,0
2 pièces	29,2	42,5	32,5	26,0	37,9	28,8
3 pièces	32,8	28,1	31,6	32,8	33,2	32,9
4 pièces	16,2	10,7	14,8	19,5	13,1	18,0
5 pièces	5,0	2,7	4,5	5,9	3,2	5,2
6 pièces	3,6	1,8	3,2	3,6	1,6	3,1
7 pièces	1,2	0,5	1,1	1,2	0,5	1,0
8 pièces et plus	2,1	0,7	1,8	2,4	0,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

De cette structure il se dégage un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages.

Ainsi, ce taux est passé de 1,5 à 1,3 personnes par pièce en milieu urbain et de 2,4 à 1,9 en milieu rural respectivement entre 2004 et 2014.

**Tableau 22: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	2,4	1,9
Ensemble	1,7	1,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

### 4.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce mesurée par le taux d'occupation en hausse comme on vient de le constater, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain 9,7 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,3 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 98% des ménages, quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 99% des ménages urbains en disposent.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que près de 38% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements dépourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 62,3% seulement d'entre eux en dispose.

**Tableau 23: Proportion des ménages dont le logement est doté d'équipements de base selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Élément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	93,7	63,1	86,2	98,0	89,3	95,9
W.C	96,5	58,1	87,1	99,1	88,0	96,4
Bain moderne, douche	47,0	5,0	36,8	58,1	11,3	47,0
Bain local	2,7	7,9	4,0	4,2	20,4	8,0
Eau courante	84,0	10,9	66,1	92,5	20,1	75,3
Electricité	92,4	51,1	82,3	96,8	85,2	94,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la province, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 51,1% à 85,2% entre 2004 et 2014.

**Tableau 24: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	53,9	64,3	61,1	35,9	67,0	57,1
Kandil, Bougie	23,1	17,8	19,4	27,3	17,0	20,3
Energie solaire	0,8	0,9	0,9	2,2	7,1	5,5
Groupe électrogène	1,1	1,5	1,4	3,7	1,2	2,0
Autres	21,1	15,5	17,3	30,9	7,7	15,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 57,1% et 20,3% de ces ménages. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 5,5% et 2,0%.

Durant la période intercensitaire, l'utilisation du gaz comme moyen d'éclairage a diminué principalement en milieu urbain passant de 53,9% en 2004 à 35,9% en 2014. Cependant, l'utilisation de l'énergie solaire a augmenté de 0,9% à 5,5% dans l'ensemble des deux milieux.

**Tableau 25: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	66,2	28,1	35,8
Vendeur d'eau potable	0,5	0,9	0,8
Puits ou matfia non équipés	4,8	14,9	12,8
Source, oued ou ruisseau	10,2	54,6	45,6
Autre	18,3	1,6	5,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la source principale est l'eau de Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé pour les ménages urbains (66,2%), contre l'eau de source, oued ou ruisseau puis l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé utilisés respectivement par 54,6% et 28,1% des ménages ruraux.

**Tableau 26: Répartition des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	50,1
200 mètres à moins d'un kilomètre	37,0
Un kilomètre et plus	12,9
Total	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Pour pouvoir évaluer d'avantage ses modes d'approvisionnement en eau, une analyse de la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche est nécessaire.

En effet, concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, on constate que 50,1% des ménages traversent une distance de moins de 200 mètres, alors que 12,9% parcourent plus d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche.

Autre que la distance, l'indicateur temporel reflète aussi la situation, puisque au moment où 45,9% des ménages consacrent moins de 10 minutes

pour accéder au point d'eau le plus proche, ceux qui y passent plus d'une heure représentent 5,9% des ménages de la province.

**Tableau 27 : Répartition des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	45,9
De 10 à 19 minutes	28,6
De 20 à 29 minutes	7,4
De 30 à 39 minutes	9,4
De 40 à 49 minutes	2,4
De 50 à 59 minutes	0,4
D'une heure à deux heures	5,3
De deux heures et plus	0,6
Total	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

#### 4.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du poids des ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et à ceux utilisant les fosses septiques, puisque les proportions en question sont passées de 81,9% à 88,9% durant cette période.

Par milieu de résidence, 96,0% des ménages urbains habitent des logements reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées et 3,4% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste (0,7%) est doté soit du puits perdu, évacue les eaux usées dans la nature ou utilise d'autres moyens d'évacuation.

**Tableau 28: Proportion des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	86,1	6,4	66,6	96,0	6,3	74,6
Fosse septique	7,0	41,0	15,3	3,4	49,3	14,3
Puits perdu	1,0	10,1	3,2	0,2	21,1	5,1
Dans la nature(*)	...	...	...	0,4	22,3	5,6
Autre mode d'évacuation	5,9	42,6	14,9	0,1	1,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

(\*) La modalité « Dans la nature » est comprise dans « Autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi ce sont les fosses septiques qui constituent le mode d'évacuation le plus utilisé avec la moitié des ménages. De même, 22,3% évacuent les eaux usées dans la nature, suivis de ceux utilisant le puits perdu avec une proportion de 21,1%.

#### 4.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le poids des ménages de la province qui possèdent une télévision a atteint 92,4% en 2014. De même on relève la progression importante des ménages disposant d'au moins un téléphone portable dont le poids est passé de 61,2% en 2004 à 92,7% en 2014, une progression plus marquée en milieu rural où cette proportion a presque triplé en passant de 31,9% à 83,7%.

De même, la part des ménages disposant d'une parabole a connu une forte augmentation en passant de 41,0% en 2004 à 85,8% en 2014 : de 50,8% à 90,4% au milieu urbain et de 10,9% à 71,2% au milieu rural.

**Tableau 29: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	88,4	49,4	78,8	96,1	80,5	92,4
Parabole	50,8	10,9	41,0	90,4	71,2	85,8
Téléphone fixe	21,6	1,7	16,6	19,5	0,9	15,1
Téléphone portable	70,7	31,9	61,2	95,5	83,7	92,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

#### 4.8. Distance à la route goudronnée

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est un bon indicateur d'appréciation du niveau de développement des communes rurales. Pour la province de Tétouan, cette distance est estimée à 3,4 Km. Elle est inférieure à celle observée au niveau régional (4,3 Km).

**Tableau 30: Distance à la route goudronnée (en km), Province de Tétouan, RGPH 2014**

Distance	Province de Tétouan	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima
	3,4	4,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

## 5. Niveau de Vie des Ménages

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, ou sous forme de prestations sociales à grande échelle comme c'est le cas du RAMED, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

### 5.1. Pauvreté monétaire

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 2,01% à la province de Tétouan contre 2,6% au niveau régional et 4,8% au niveau national. La pauvreté monétaire provinciale a ainsi fortement régressé par rapport à 2007 puisque le taux de pauvreté y était de 4,7%.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de

5,45% en milieu rural et de 0,69% en milieu urbain, toutefois, la même tendance de baisse a été observée dans les deux milieux de résidence, avec une incidence plus forte au milieu rural.

**Tableau 31 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires par communes (en %), Province de Tétouan, année 2014**

		Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Communes	Oued Laou (M)	1,74	8,26
	Tétouan (M)	0,66	4,23
	Ain Lahsan	5,70	18,50
	Al Kharroub	8,22	21,61
	Bghaghza	11,34	22,66
	Bni Harchen	10,10	21,41
	Jbel Lahbib	8,33	20,31
	Bni Idder	12,40	17,65
	Mallalienne	1,67	10,93
	Saddina	1,76	10,64
	Souk Kdim	9,45	22,30
	Sahtrienne	3,92	15,88
	Al Hamra	4,78	20,00
	Al Oued	3,69	17,00
	Azla	2,38	9,21
	Bni Leit	9,03	24,80
	Bni Said	7,48	16,91
	Dar Bni Karrich	0,64	6,21
	Oulad Ali Mansour	5,55	11,11
	Zaitoune	2,32	10,20
Zaouiat Sidi Kacem	5,36	21,93	
Zinat	5,41	19,89	
Province de Tétouan	Ensemble	2,01	7,75
	Urbain	0,69	4,34
	Rural	5,45	16,63
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	2,6	9,58
	Urbain	0,97	4,85
	Rural	5,02	16,65

Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014, HCP

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 7,75% des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 11,4% en 2007, une tendance à la baisse relevée dans les deux milieux de résidence.

### 5.2. **Pauvreté multidimensionnelle**

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 32 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Tétouan, années 2004 et 2014

		2004	2014
Communes	Oued Laou (M)	25,6	9,1
	Tétouan (M)	9,5	2,2
	Ain Lahsan	60,1	27,6
	Al Kharroub	60,5	40,2
	Bghaghza	77,8	43,3
	Bni Harchen	69,0	26,8
	Jbel Lahbib	42,0	25,9
	Bni Idder	83,0	39,8
	Mallalienne	37,2	13,5
	Saddina	45,9	12,4
	Souk Kdim	67,7	41,6
	Sahtrienne	74,0	41,6
	Al Hamra	52,5	22,7
	Al Oued	61,8	25,0
	Azla	37,1	10,3
	Bni Leit	69,8	30,3
	Bni Said	56,9	28,3
	Dar Bni Karrich	17,7	3,8
	Oulad Ali Mansour	90,2	62,6
	Zaitoune	33,7	12,1
Zaouiat Sidi Kacem	79,4	55,8	
Zinat	67,2	28,1	
Province de Tétouan	Ensemble	24,6	9,7
	Urbain	10,0	2,4
	Rural	58,5	28,5
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	30,4	9,5
	Urbain	11,2	2,5
	Rural	51,7	20,1

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 9,7% à l'échelle provinciale contre 9,5% au niveau régional, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 28,5% contre 2,4% en milieu urbain. La même constatation étant relevée à l'échelle régionale.

Toutefois, il convient de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, où le taux en question s'élevait à 24,6% à la province de Tétouan contre 30,4% à la région. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les communes de la province et pour les deux milieux de résidence.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par sources de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en termes d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la province de Tétouan (56,2%). Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec 20,1 %, puis les privations en conditions de logement qui contribuent à hauteur de 13,8% à la pauvreté multidimensionnelle, suivies par la privation en termes de santé avec 9,8%.

**Tableau 33 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Tétouan, année 2014**

		Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014			
		Education	Santé	Conditions de vie	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Commune	Oued Laou (Mun.)	45,8	7,8	26,4	20,1
	Tétouan (Mun.)	60,3	28,7	7,2	3,8
	Ain Lahsan	52,6	7,6	23,7	16,1
	Al Kharroub	50,7	6,0	24,3	19,0
	Bghaghza	53,5	10,8	20,1	15,5
	Bni Harchen	56,8	7,4	19,5	16,4
	Jbel Lahbib	46,9	8,4	27,3	17,4
	Bni Idder	56,3	3,8	23,1	16,8
	Mallalienne	58,2	7,8	20,6	13,4
	Saddina	57,5	11,6	18,8	12,1
	Souk Kdim	50,3	11,1	22,2	16,4
	Sahtrienne	54,9	4,7	23,7	16,7
	Al Hamra	57,5	7,5	19,6	15,4
	Al Oued	60,6	10,3	19,1	10,0
	Azla	65,6	12,8	13,7	7,9
	Bni Leit	54,8	10,9	18,8	15,6
	Bni Said	56,9	5,5	21,9	15,7
	Dar Bni Karrich	70,0	21,6	5,3	3,1
	Oulad Ali Mansour	52,9	2,4	23,8	20,9
	Zaitoune	65,8	8,1	20,8	5,3
Zaouiat Sidi Kacem	53,9	2,6	27,0	16,5	
Zinat	60,9	6,1	20,1	12,9	
Province de Tétouan	Ensemble	56,2	9,8	20,1	13,8
	Urbain	59,1	26,3	9,2	5,5
	Rural	55,6	6,8	22,2	15,4
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	Ensemble	57,40	10,30	0,20	0,12
	Urbain	62,20	24,70	0,08	0,05
	Rural	56,60	8,00	0,22	0,14

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

### 5.3. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 9,67% des ménages provinciaux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 0,99% pour la pauvreté monétaire et 8,67% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 1,0% des ménages.

Avec ces trois indices, le taux de pauvreté globale atteint 10,67% à la province de Tétouan et 11,14% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tableau 34 : Pauvreté globale, Province de Tétouan, année 2014

		Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté :	
				Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Commune	Oued Laou (M)	1,34	8,77	0,37	10,48
	Tétouan (M)	0,59	2,14	0,06	2,80
	Ain Lahsan	2,72	24,67	2,94	30,33
	Al Kharroub	2,83	34,98	5,18	42,99
	Bghaghza	4,24	36,20	7,07	47,52
	Bni Harchen	3,80	20,53	6,28	30,60
	Jbel Lahbib	4,24	22,04	3,91	30,19
	Bni Idder	4,98	32,41	7,37	44,75
	Mallalienne	1,06	12,93	0,55	14,54
	Saddina	0,57	11,37	1,10	13,04
	Souk Kdim	2,40	34,55	7,04	44,00
	Sahtryine	0,54	38,35	3,34	42,23
	Al Hamra	2,88	20,79	1,86	25,53
	Al Oued	1,80	23,10	1,87	26,77
	Azla	1,07	9,14	1,22	11,44
	Bni Leit	3,46	24,87	5,43	33,75
	Bni Said	2,53	23,43	4,93	30,89
	Dar Bni Karrich	0,90	3,78	0,00	4,68
	Oulad Ali Mansour	1,81	59,03	3,62	64,46
	Zaitoune	1,11	10,95	1,17	13,23
Zaouiat Sidi Kacem	0,00	50,62	5,35	55,97	
Zinat	1,85	24,57	3,52	29,94	
Province de Tétouan	Ensemble	0,99	8,67	1,00	10,67
	Urbain	0,61	2,33	0,07	3,01
	Rural	1,98	25,13	3,42	30,53
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	1,62	8,56	0,96	11,14
	Urbain	0,87	2,33	0,10	3,30
	Rural	2,74	17,87	2,24	22,85

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

### 5.4. Prix à la consommation

La ville de Tétouan est l'une des 17 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des prix à la consommation. Cette enquête mensuelle permanente, qui permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, vient en remplacement de l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958 produisant l'Indice de Coût de la Vie (ICV).

L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2006) mesure ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer.

Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés, et le relevé des prix se fait aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains marocains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisées sur la base des résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie réalisée en 2006-2007.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville de Tétouan sont au nombre de 508.

Ainsi, au terme de l'année 2018, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville de Tétouan une valeur de 120,2, égalisant presque l'indice national (120,1), marquant une hausse de 2% par rapport à l'année 2017.

Cette variation est le résultat d'une hausse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 2,5% de l'indice des produits non alimentaires.

Par divisions de produits, Les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville de Tétouan ont concerné les boissons alcoolisées et le tabac avec une augmentation de 10,3%, suivis par l'enseignement (5,1%) et les articles d'habillements et chaussures avec 4,4%. En revanche, les baisses n'ont

concerné que les meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer avec -0,3%.

Tableau 35 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits

Divisions des Produits	Tétouan			Maroc		
	2017	2018	%	2017	2018	%
<b>Produits alimentaires</b>	123,2	124,2	0,8	126,6	128,3	1,3
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,2	123,6	0,3	126,8	128,0	0,9
02 - Boissons alcoolisées et tabac	124,0	136,8	10,3	124,0	138,5	11,7
<b>Produits non alimentaires</b>	115,0	117,9	2,5	111,8	113,8	1,8
03 - Articles d'habillements et chaussures	122,4	127,8	4,4	115,7	116,8	1,0
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	120,8	122,4	1,3	115,3	116,3	0,9
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	121,1	120,7	-0,3	109,8	110,9	1,0
06 - Santé	109,2	111,9	2,5	105,2	105,7	0,5
07 - Transport	108,4	109,8	1,3	110,7	112,2	1,4
08 - Communication	60,3	60,4	0,2	59,4	59,4	0,0
09 - Loisirs et culture	96,3	97,7	1,5	98,7	99,5	0,8
10 - Enseignement	145,4	152,8	5,1	146,5	150,1	2,5
11 - Restaurants et hôtels	139,0	143,3	3,1	129,6	132,0	1,9
12 - Biens et services divers	116,6	124,3	6,6	115,2	122,7	6,5
Ensemble	117,9	120,2	2,0	117,9	120,1	1,9

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

## 6. Emploi

L'Enquête Nationale su l'Emploi menée annuellement et de manière permanente par le Haut Commissariat au Plan, permet de publier trois indicateurs provinciaux relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

### 6.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2017, à 47,3%, s'approchant du taux régional qui se situe à 46,7%. A l'instar de niveau régional, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (54,2%) comparativement au milieu urbain (45,0%).

Tableau 36 : Taux d'activité (en %), année 2017

	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Tétouan	45,0	54,2	47,3
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	42,6	53,1	46,7

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

### 6.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage s'établissait à 11,4% en 2017 à la province de Tétouan. Il dépasse de 4 points celui enregistré au niveau régional établi à 8,2%, et est plus accentué en milieu urbain avec 15,1%, comparativement au milieu rural 1,8%, à un moment où le taux de chômage urbain régional se situe à 11,5%.

Tableau 37 : Taux de chômage (en %), année 2017

	Rural	Urbain	Ensemble
Province de Tétouan	15,1	1,8	11,4
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,5	3,9	8,2

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

### 6.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 15,6% à la province de Tétouan en 2017, dépassant le taux régional étant de 12,4%.

Le sous-emploi provincial est plus important en milieu rural où il concerne 17,1% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu urbain où le taux en question est de 14,9%.

Tableau 38 : Taux de sous-emploi, année 2017

	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Tétouan	14,9	17,1	15,6
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	9,8	15,5	12,4

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique



## **Partie II :**

---

# **Principaux Secteurs Economiques**



## 7. Agriculture, Forêt et Pêche

L'aspect montagneux, la topographie accidentée et tourmentée qui caractérise le relief provincial, ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes telles celles de Mallalienne et Oued Laou, sont autant de facteurs qui ont largement conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle de la province de Tétouan. Des facteurs conjugués au faible niveau de mécanisation, d'irrigation, et d'utilisation de semences sélectionnées, contribuant à l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques.

N'empêche que d'une autre part, les forêts de la province, ont favorisé le développement de la production forestière.

### 7.1. Les ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2017, à 57 000 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 93,1%. L'irrigation ne concerne que 6 480 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 11,4%.

**Tableau 39 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Tétouan, année 2017**

Statut	Superficie (en ha)
Terres Melks	53 042
Terres collectives	1 789
Terres Habous	1 941
Terres Guich	-
Terres domaniales	-
Autres	228
<b>SAU Provinciale</b>	<b>57 000</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la province puisqu'il concerne 85,8% de la SAU. Le reste de la SAU étant exploité par le biais de la location (10%) et du bail en nature (4,2%).

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la province concernent les céréales, les légumineuses et les maraichères, alors que les cultures oléagineuses et industrielles sont inexistantes dans la province.

## 7.2. Les productions végétales

### 7.2.1. La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province de Tétouan puisqu'elle occupe une superficie de 29 010 ha, soit 50,9% de la SAU provinciale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 341 120 quintaux, traduisant une productivité de 11,8 qx/ha.

Tableau 40 : Les cultures céréalières, Province de Tétouan, campagne 2016-2017

Cultures	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	9 440	103 840	11,0
Blé tendre	8 340	108 420	13,0
Orge	9 910	118 920	12,0
Mais	620	4 340	7,0
Sorgho	700	5 600	8,0
Total des céréales	29 010	341 120	11,8

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

### 7.2.2. Les légumineuses

A la Province de Tétouan, les légumineuses sont cultivées sur 7,2% de la SAU, soit une superficie de 4 100 ha, occasionnant la production de 28 128 quintaux durant la campagne 2016-2017.

Les féveroles sont les plus pratiquées puisqu'ils occupent presque la moitié de la superficie consacrée à ce type de culture (44,5%), suivies par les pois chiches avec 7,2%.

**Tableau 41 : Culture des légumineuses, Province de Tétouan, campagne 2016-17**

Cultures	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fèves	550	3 850	7,0
Féveroles	1 825	12 775	7,0
Lentilles	330	1 980	6,0
Petits pois	115	748	6,5
Pois chiches	910	6 370	7,0
Autres	370	2 405	6,5
<b>Total des légumineuses</b>	<b>4 100</b>	<b>28 128</b>	<b>6,9</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

### 7.2.3. Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 3 038 ha, produisant un total de 266 302 quintaux durant la campagne 2016-17.

**Tableau 42 : Cultures maraichères, Province de Tétouan, campagne 2016-17**

Cultures	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	78	19 812	254,0
Pomme de terre	300	43 200	144,0
Oignons	140	18 994	135,7
Carotte	185	32 116	173,6
Navet	175	27 580	157,6
Haricot vert	60	600	10,0
Petit pois	280	16 800	60,0
Fève en vert	350	8 750	25,0
Pastèque	20	1 800	90,0
Melon	100	8 000	80,0
Courgette	70	4 200	60,0
Concombre	30	3 200	106,7
Autres	1250	81 250	65,0
<b>Total des maraichères</b>	<b>3 038</b>	<b>266 302</b>	<b>87,7</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 6 920 ha avec une production dépassant les 3 millions de quintaux.

#### 7.2.4. Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 32 204 ha, produisant 374 886 quintaux de fruits. L'olivier demeure le plus répandu avec 84,4% des superficies consacrées à ce type de culture, représentant 62,1% de la production réalisée.

Tableau 43 : Plantation arboricoles, Province de Tétouan, campagne 2016-17

Espèce	Superficie (en ha)	Production (en qx)
Olivier	27 168	232 620
Figuier	2 091	16 250
Amandier	810	690
Agrumes	51	4 340
Abricotier	149	10 190
Cerisiers	27	1000
Autres	1 908	109 796
Total des Plantation arboricoles	32 204	374 886

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

#### 7.3. Apiculture

En 2017, la province de Tétouan compte 7 200 ruches pour l'activité d'apiculture, dont 2 400 ruches modernes, occasionnant la production de 18 millions de quintaux de miel.

Tableau 44 : Apiculture, Province de Tétouan, campagne 2016-17

	Nombre	
Apiculteurs	530	
	Modernes	2 400
Ruches	Traditionnelles	4 800
	Total	7 200
	Moderne	10 800
Production du miel (en kg )	Traditionnelles	7 200
	Total	18 000

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

#### 7.4. Les productions animales

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province de Tétouan compte un abattoir municipal dans la ville de Tétouan et 5 tueries rurales dans

les communes de Dar Ben Karrich, Jbel Lahbib, Bni Harchen, Bni Said et Al Hamra. Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 2 191 tonnes en 2018, dont 87% de viandes bovines, 7% de viandes ovines, et 6% de viandes caprines.

Quant à la production de viandes blanches, et devant l'inexistence d'un abattoir avicole à la province, celle-ci abrite 216 élevages de poulets de chair, dont la capacité est estimée à 1,7 millions de têtes de poulets.

### 7.5. Pêche

L'activité de pêche est exercée au long de la façade maritime de la province. Ainsi, même devant l'inexistence d'un port de pêche à la province, l'activité de pêche est pratiquée au niveau des 6 centres de pêche rattachés tous au site d'Oued Laou. Il s'agit des centres d'Oued Laou, Tamghart, Aouchtame, Tamernout, Tamrabet et Amssa.

Dans ce cadre, la flotte de pêche immatriculée en 2017 au niveau du site de Oued Laou, compte 139 unités, tous des canots de pêche, d'une capacité de 277,5 tonneaux, mobilisant un effectif de 420 marins pêcheurs.

**Tableau 45 : Etat de la Flotte de pêche et effectif des marins pêcheurs, Province de Tétouan, année 2017**

Site		Flotte de pêche				Total	marins pêcheurs	Pêcheurs à pieds
		Chalutiers	Sardi-niers	Palangriers	Canots à rames ou à moteurs			
Oued Laou	Flotte	-	-	-	139	139		
Oued Laou	Jauge brute (en tonneaux)	-	-	-	277,5	277,5	420	-

Source : Délégation préfectorale des pêches maritimes

Quant aux produits de la pêche côtière débarqués, leur volume s'est chiffré en 2017, à 493 tonnes pour une valeur de 6 millions de dirhams.

D'autre part, afin de promouvoir l'activité de pêche exercée dans la province et améliorer les conditions de travail des marins pêcheurs, la province a connu la mise en place du point de débarquement d'Oued Laou pour un coût de 43 millions de dirhams.

## 7.6. Forêts

Les forêts naturelles couvrent, en 2017, une superficie de 78 406 ha et sont dominées par les essences secondaires qui en constituent la quasi-totalité. Aux forêts naturelles, il faut ajouter 4 703 ha de superficies reboisées jusqu'à 2015/2016, ce qui représente 5,7% de la superficie forestière provinciale. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies).

**Tableau 46: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Tétouan, année 2017**

		Superficie (en ha)
Forêts naturelles	Résineuses Naturelles	200
	Feuillues Naturelles	-
	Essences Secondaires	78 206
	Matorral	-
	Total	78 406
Forêts reboisées		4 703

Source : Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Rif

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2017, 4 millions de dirhams ont été générés par l'exploitation forestière au niveau de la province de Tétouan.

## 8. Industrie de Transformation

### 8.1. Zones industrielles

En vue de répondre aux attentes des investisseurs, La province de Tétouan a connu en 1980, la création de sa zone industrielle, située au Km 7 de la route reliant les villes de Martil et Tétouan. Cette zone s'étend sur une superficie de 47 ha et comprend 178 lots.

Dans le même cadre, et à fin de faire face aux nouvelles demandes de lots formulées par les investisseurs nationaux et étrangers, un deuxième projet a vu le jour à la province de Tétouan, il s'agit de la zone industrielle sise à la commune rurale de Souk Kdim, à 15 km de la ville de Tétouan et à 80 km du complexe portuaire Tanger-Med. Cette zone compte 158 lots et est ouverte aux activités industrielles et logistiques relevant de tous les secteurs d'activités. Cette zone devrait ainsi donner un nouvel essor à l'économie provinciale et régionale.

### 8.2. Activité industrielle

En 2016, Le nombre d'unités industrielles implantées dans la province s'est élevé à 267 unités. Leur distribution selon le secteur d'activité reflète la diversité de l'activité industrielle provinciale, puisqu'elles sont réparties à hauteur de 38% dans le secteur des industries agro-alimentaires, 31% dans le secteur des industries chimiques et para chimiques, 23% dans le secteur des industries mécaniques et métallurgiques, 6% dans le secteur de l'industrie textile et cuir et 2% dans le secteur des industries électriques et électroniques.

L'activité industrielle assure l'emploi à 11 060 employés permanents, soit une moyenne de 41 employés par établissement, reflétant la prédominance de la petite et moyenne industrie dans la province. Selon le secteur, on relève que le secteur des industries agro-alimentaires occupe à lui seul la moitié des employés, suivi des industries chimiques et para chimiques et de l'industrie textile et cuir avec respectivement 23% et 17% des employés. Toutefois, il est à noter que les unités opérant dans le secteur des industries textile et cuir affichent les plus grandes tailles avec une moyenne de 129 employés par unité.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2016 à 3,4 milliards de dirhams. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 3,8 milliards de dirhams, généré à hauteur de 58% par les industries chimiques et para chimiques et 32% par les industries agro-alimentaires.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 1,25 milliard de dirhams dont la moitié est attribuée au secteur des industries chimiques et para chimiques.

En matière d'investissement, l'industrie provinciale a attiré, en 2016, près de 145,33 millions de dirhams d'investissements, dont 79% conférés à l'industrie chimique et para chimique et 12% à l'industrie agro-alimentaire.

**Tableau 47 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Tétouan, année 2016, (Valeurs en millions de DH)**

Grand Secteur	Etabl.	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Exportations	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agro-alimentaires (IAA)	101	5 580	1 202,32	1 208,18	497,16	321,85	17,04
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	83	2 546	2 185,65	1 781,83	14,62	689,42	115,26
Industries textile et cuir (ITC)	15	1 934	141,07	1 48,54	147,63	97,24	4,01
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	62	910	224,39	248,81	9,56	138,42	1
Industries électriques et électroniques (IEE)	6	90	13,11	14,17	3,09	4,57	8,02
Total provincial	267	11 060	3 766,54	3 401,53	672,06	1 251,5	145,33

Source : Délégation Régionale de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique

## 9. Tourisme

La situation privilégiée de la province de Tétouan, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. En effet, on y trouve la pittoresque médina de Tétouan classée patrimoine mondial, le site archéologique de Tamuda, ainsi que le parc naturel rural de Bouhachem qui s'étend sur les communes rurales Bni Leit et El Oued, à côté de 4 autres communes relevant des provinces de Chechaouen et Larache.

De même, la province de Tétouan dispose d'infrastructures de transport en mesure d'attirer un grand nombre de touristes. Elle est en effet reliée par autoroute à Fnideq, à même de fluidifier le trafic immense que connaît la côte méditerranéenne, ainsi que d'alléger l'afflux important des voyageurs depuis Bab Sebta, particulièrement durant la saison estivale. D'autre part, la voie express Tétouan-Tanger a contribué à soulager le trafic entre ces deux villes en la rendant plus confortable et sécuritaire, de plus, cette même voie permet l'accès au réseau autoroutier national depuis le site de Melloussa. La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne qui la relie aux différentes stations d'estivages de cette même côte dans des conditions plus favorables.

Toutefois, le tourisme au niveau de la province de Tétouan demeure caractérisé par son aspect saisonnier durant la saison estivale. C'est pourquoi, les efforts ont été orientés vers le développement du tourisme rural, écologique et culturel, et ce par la promotion de l'animation touristique et la programmation d'activités culturelles, artistiques ou sportives tout au long de l'année.

### 9.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Tétouan englobe en 2017, 85 établissements hôteliers, dont 30 hôtels classés et 55 non classés, pour une capacité de 3 709 lits, dont 2 044 lits pour les hôtels classés.

**Tableau 48: Capacité hôtelière, Province de Tétouan au 31/12/2017**

Catégorie	Hôtels classés	Hôtels non classés	Total provincial
Hôtels	30	55	85
Lits	2 044	1 665	3 709

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) constituent 75% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des hôtels de 4 étoiles avec 18% de la capacité totale. On remarque de même que les hôtels 5 étoiles ainsi que villages de vacances touristiques (VVT) et les résidences touristiques (RT) sont inexistantes sur le territoire provincial.

**Tableau 49: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tétouan au 31/12/2017**

Catégories	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Hôtels	7	6	6	2	-	-	-	9	30
Lits	353	504	666	372	-	-	-	149	2044

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

## 9.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province de Tétouan s'est élevé en 2017 à 127 996 nuitées de différentes nationalités dont les marocains représentent 70%, suivis des espagnols avec 11% et des américains (USA) avec 4%. Selon les catégories d'hôtels, on relève que 43% des nuitées réalisées dans la province relèvent des hôtels de 4 étoiles, suivis des hôtels de 3 étoiles avec 42%.

**Tableau 50 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Tétouan, année 2017**

Nationalité des touristes	Nuitées touristiques	Catégorie de l'hôtel	Nuitées touristiques
Marocains	90 162	1	1 633
MRE	65	2	13 112
Européens	21 959	3	54 306
Américains	5 434	4	55 023
Arabes	3 283	5	-
Autres nationalités	7 093	VVT	-
Total	127 996	Résidences touristiques	-
		Maisons d'hôtes	3 922
		Total	127 996

Source : Délégation Provinciale du Tourisme  
 V.V.T : Villages de vacances touristiques

### 9.3. Indicateurs de l'activité touristique

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer la performance du secteur hôtelier, figure le taux d'occupation moyen dans les structures d'hébergement. En 2017, le taux d'occupation, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels provinciaux, est de 17,2%, ce qui peut confirmer le caractère saisonnier du tourisme dans la province. Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 4 étoiles présentent les taux les plus importants (40,5%), suivis des hôtels de 3 étoiles (22,3%).

**Tableau 51: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, Province de Tétouan, année 2017**

Catégorie d'hôtels	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Province de Tétouan	1,3%	7,1%	22,3%	40,5%	-	-	-	7,2%	17,2%

Source : Direction Régionale du HCP sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

La Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés demeure ainsi faible, d'environ 2 nuitées par touriste. Elle est plus forte pour le tourisme interne (2,41 nuitées) que pour le tourisme international (1,69 nuitées). En réalité, le tourisme interne dans la province est dominé par le tourisme traditionnel familial optant à la location de locaux privés équipés, plutôt qu'à l'hébergement dans les hôtels, dument plus chers et moins confortables pour les séjours en famille, ce qui échappe aux statistiques touristiques officielles. Pour le tourisme international, la province de Tétouan est largement

conurrencée par d'autres destinations nationales à l'instar de Fès, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca.

**Tableau 52 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, Province de Tétouan, année 2017**

	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Province de Tétouan	1,69	2,41	2,14

Source : Direction Régionale du HCP sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

## 10. Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire, la province de Tétouan est reliée presque exclusivement aux reste des provinces du Royaume via son infrastructure routière, ou aérienne dans une moindre mesure.

### 10.1. Transports routiers

#### 10.1.1. Réseau routier

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale dans tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la province de Tétouan a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, le réseau routier provincial totalise, en 2018, un linéaire de 307,8 km dont 287,3 km revêtus, soit un taux de revêtement de 93,3%, contre 98,2% au niveau régional. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 40,0%, 20,4% et 37,7% entre les routes nationales, régionales et provinciales, les autoroutes représentant 1,9% du réseau routier provincial.

**Tableau 53 : Réseau routier classé (en km), Province de Tétouan, année 2018**

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	123,0	123,0
Routes régionales	62,7	62,7
Routes provinciales	116,1	95,6
Autoroutes	6,0	6,0
Total provincial	307,8	287,3
Total Régional	2871,2	2820,2

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

Cette longueur reflète une densité spatiale de 12,1 km/100 km<sup>2</sup> et une densité sociale de 5,4 km/10 000 hab, ce qui fait ressortir que la province de Tétouan est défavorisée comparativement à l'ensemble de la région, pour laquelle ces deux indicateurs se situent respectivement à 17,9 km/100 km<sup>2</sup> et 7,7 km/10 000 hab.

Tableau 54 : Densité routière spatiale et sociale, année 2018

	Province de Tétouan	Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima
Densité spatiale (km/100 km <sup>2</sup> )	12,1	17,9
Densité sociale (km/10 000 hab)	5,4	7,7

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques de la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

### 10.1.2. Projets routiers

En terme de projets routiers, la réalisation des voies express entre la province de Tétouan et les provinces limitrophes ont permis de relier la ville de Tétouan aux villes de M'diq, Fnideq et Tanger, et par suite de réduire le temps de parcours entre ces villes et améliorer les niveaux de service et de sécurité routière.

Ainsi, la voie express Tanger-Tétouan constitue aussi une infrastructure de relais de la ville de Tétouan avec le réseau autoroutier national à partir du site de Melloussa.

La ville de Tétouan est de même reliée par autoroute à la ville de Fnideq sur une longueur de 28 km, autoroute la plus courte du réseau autoroutier national, mais d'une importance majeure puisqu'elle permet de desservir les multiples stations balnéaires de cette partie de la côte méditerranéenne et d'alléger l'intensification de la circulation en période estivale. Elle est aussi appelée à jouer un rôle primordial dans le développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe suite à sa proximité au port Tanger-Med.

La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Ainsi, les tronçons de Fnideq-Tétouan sous forme de voie express sur 28 km, et Tétouan-Jebha sur 120 km, ont permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations de ces localités.

La voie express reliant Tétouan à Chefchaouen est aussi en cours de réalisation, dans ce cadre, est achevé le premier tronçon Tétouan-Dar Ben Karrich sur une longueur de 7,2 km pour un coût de 116 Millions de Dh.

D'autre part, en vue de répondre aux besoins urgents de désenclavement des populations rurales, la province de Tétouan a bénéficié, à l'instar des provinces du Royaume, du programme national des routes rurales (PNRR) dans le but de faciliter l'accès des populations rurales aux services sociaux de base et valoriser les ressources locales. Ainsi, comme continuation du PNRR I, le PNRR II a permis, jusqu'en 2018, la construction de 157,3 km et l'aménagement de 77,5 km de routes rurales au niveau de la province de Tétouan.

### 10.1.3. Quelques aspects du transport routier

En 2017, 7032 véhicules ont été immatriculés dans le centre d'immatriculation de Tétouan. Les véhicules de tourisme en constituent 53%, mais il faut noter le nombre important de motocyclettes immatriculées durant cette année avec un nombre de 2 180 motocyclettes.

D'autre part, 11 310 permis de conduire ont été délivrés cette année par le centre d'examen de Tétouan, dont 26% au profit des femmes.

## 10.2. Transport aérien

La province de Tétouan abrite l'aéroport international Saniat R'mel. Rénové en 2008, cet aéroport est doté d'une piste de 2300 m de longueur et 45 m de largeur, d'une aire de stationnement de 22 250 m<sup>2</sup> et d'une aérogare de 1 200 m<sup>2</sup> pour une capacité de 300 000 passagers par an.

Toutefois, le trafic des passagers demeure faible puisqu'il n'a pas dépassé 25 000 voyageurs en 2017.

**Tableau 55 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Saniat R'mel**

	2015	2016	2017
Mvt Avions	1 446	1 922	14 64
Trafic commercial	492	706	562
Autres mouvements	954	1 216	902
Mvt Voyageurs	25 851	30 195	24 999
Trafic commercial	22 143	24 776	21 520
Autres mouvements	3 708	5419	3 479

Source : HCP - Annuaire statistique national 2016, 2017 et 2018

## 11. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

### 11.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la province de Tétouan abrite une centrale thermique et une usine hydraulique, en plus d'un parc éolien pour l'autoproduction de l'usine Lafarge. Ainsi, ces infrastructures développent ensemble une puissance de 185,1 Mw, soit 21% de la puissance installée au niveau régional, et ont produit 50,7 millions de Kwh en 2017.

**Tableau 56: Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en millions de Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Province de Tétouan, année 2017**

Usine/Centrale/Parc	Puissance installée	Production nette d'électricité	
		2016	2017
Usine hydraulique de Oued Laou	14,1	17,2	15,1
Centrale thermique de Tétouan	139,0	38,1	5,6
Parc éolien de Lafarge	32,0	30,0	30,0 (*)
<b>Province de Tétouan</b>	<b>185,1</b>	<b>85,3</b>	<b>50,7</b>

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche électricité)

(\*) : Production de l'année 2016

En matière d'alimentation en électricité, la province est desservie à travers trois postes de livraison 60/22 KV, à savoir ceux de Tétouan, Chefchaouen et Melloussa.

Deux opérateurs agissent dans la distribution de l'électricité dans la province, à savoir l'ONEE (Branche électricité) et Amendis. Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est chiffré à 173 052 abonnés en 2016 dont 217 abonnés au réseau de moyenne tension.

**Tableau 57 : Abonnés au réseau électrique selon le type de tension, Province de Tétouan, année 2016**

Opérateur	Basse Tension	Moyenne Tension	Total
ONEE	24 755	79	24 834
AMENDIS	148 080	138	148 218
<b>Total provincial</b>	<b>172 835</b>	<b>217</b>	<b>173 052</b>

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche électricité)  
Amendis

Quant au programme d'électrification global (PERG), il a permis l'électrification de 463 villages dans les communes de la province de Tétouan depuis son démarrage jusqu'à Mars-2017.

**Tableau 58 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les communes, Province de Tétouan, période 1997-2017**

Communes Rurales	Périodes ou années					Ensemble
	1997-2012	2013	2014	2015	2016-Mars 2017	
Ain Lahcen	22					22
Al Hamra	40	1				41
Al Kharroub	12					12
Azla	4		1			5
Bghaghza	24		1			25
Bni Harchen	34	1			4	39
Bni Idder	24					24
Bni Leit	21					21
Bni Said	26		1	1		28
Dar Ben Karrich	8					8
El Oued	26					26
Jbel Lahbib	15					15
Mallalienne	11			1	2	14
Oued Laou	2					2
Oulad Ali Mansour	11	4	5	3	9	32
Saddina	9					9
Sahtrienne	21	2				23
Souk Kdim	19			2	2	23
Zaitoune	11					11
Zaouiat Sidi Kacem	29		1	17		47
Zinat	36					36
<b>Total provincial</b>	<b>405</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>463</b>

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche Electricité)

## 11.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province de Tétouan abrite un centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL) dont la capacité de stockage est de l'ordre de 725 m<sup>3</sup> de gaz butane et 145 m<sup>3</sup> de gaz propane, d'une capacité d'emplissage de 100 000 m<sup>3</sup> par an. Ce centre assure aussi l'approvisionnement en gaz butane et propane de la province et Chefchaouen et de la préfecture de M'diq-Fnideq. Ses ventes se sont élevées en 2016, à 58 900 TM de gaz butane et 360 TM de gaz propane.

La province de Tétouan compte aussi 5 dépôts de stockage de bouteilles de gaz d'une superficie de 14 600 m<sup>2</sup>. Ainsi, la consommation de gaz butane à la province s'est élevée en 2016 à 1 052 000 bouteilles de 3 kg, à 89 000 bouteilles de 6kg et à 2 726 000 bouteilles de 12kg.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2016, 31 stations de services, d'une capacité de stockage de 635 m<sup>3</sup> de super sans plomb et 1 750 m<sup>3</sup> de gasoil 10 ppm.

## 12. Eau

La province de Tétouan dispose d'un potentiel hydraulique intéressant étant donnée la pluviométrie élevée qui lui est reconnue, s'élevant en moyenne à 700 mm/an, ainsi que les cours d'eau qui la traversent, dont les plus importants sont l'Oued Laou, L'Oued Martil et l'Oued Amssa, sans oublier les différentes sources d'eau utilisées pour l'alimentation en eau potable et pour l'irrigation, dont les principales sont les sources Damou, Zerka, Ghbalou et Deffagh, puis les sources Yarghist et Torreta.

### 12.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte trois barrages, à savoir le barrage Ajas utilisé pour l'irrigation, le barrage Moulay El Hasan Belmehdi utilisé pour l'irrigation et l'adduction en eau potable et eau à usage industriel, puis le barrage Nakhla utilisé pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 59 : Barrages de la Province de Tétouan

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m <sup>3</sup> )	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Utilisation
Nakhla	1961	5,7	110	Irrigation Eau potable
Ajas	1969	3,0	38	Irrigation
Moulay El Hasan Belmehdi	2005	31,0	...	Irrigation Eau potable Eau à usage industriel

Source : Ministère de l'équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

De même, on note la construction du barrage Martil sur l'Oued Mhajrate, qui contribuera à l'alimentation en eau potable et industrielle de la ville de Tétouan et de sa région côtière (42,7 Mm<sup>3</sup>/an), à la protection de la ville de Tétouan et de la plaine de Martil contre les inondations de l'Oued Martil et de ses affluents, et à l'irrigation des périmètres de petite et moyenne hydraulique situés en aval.

## 12.2. Eau potable

Deux stations de traitement et cinq stations de pompage sont implantées dans la province de Tétouan. Ainsi, la production d'eau potable de ces deux stations en 2018 s'est chiffrée à 14,40 millions de m<sup>3</sup>.

Quant à la production d'eau par l'ONEE (branche eau), elle s'est élevée à 19,86 millions de m<sup>3</sup> en 2018, dont 95% émane des eaux superficielles. Ses ventes se sont chiffrées à 30,38 millions de m<sup>3</sup> dont presque la totalité (99,7%) est vendue à Amendis pour une valeur globale de 103,67 millions de dirhams. Ainsi, 102,26 mille m<sup>3</sup> ont été vendus directement par l'ONEE à ses abonnés consommateurs en 2018, qui sont au nombre de 723 abonnés dont 693 particuliers, et ce pour une valeur de 8,33 millions de dirhams.

De ce fait, la majorité des abonnés au réseau d'eau potable au niveau de la province de Tétouan sont affiliés à la société Amendis. Leur effectif s'élève à 137 061 abonnés durant l'année 2018, dont 131 822 abonnés à usage domestique. Quant aux ventes d'eau potable par Amendis, elles se sont élevées à 26,8 millions de m<sup>3</sup> pour une valeur de 188,7 millions de dirhams.

**Tableau 60 : Abonnés au réseau d'eau potable selon l'opérateur, Province de Tétouan, année 2018**

Opérateur	Particuliers	Administrations	Industriels et Préférentiels	Autres	Total
ONEE	693	29	1		723
AMENDIS	131 822	574	271	4 394	137061
Total provincial	132 515	603	272	4 394	137 784

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche Eau)  
Amendis

## 13. Réseau Bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, Le réseau bancaire provincial compte 95 établissements bancaires en 2018, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a presque doublé en comparaison avec l'année 2006 où il était de 49 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques, menant la densité bancaire à une agence pour 4 350 habitants en 2018.

**Tableau 61 : Implantation bancaires selon les communes, Province de Tétouan, 31/12/2018**

Commune	Nombre Guichets
Dar Ben Karrich	1
Oued Laou	4
Tétouan	90
Province Tétouan	95

Source : Bank Al Maghrib

D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province de Tétouan se sont établis à la fin de l'année 2018 à 4,7 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 31,3% de dépôts recueillis par ces mêmes banques, se situant à 14,9 milliards de dirhams.

**Tableau 62 : Evolution des dépôts et crédits bancaires, Province de Tétouan, (en millions de DH)**

Au 31 décembre de l'année	Dépôts	Crédits	Soldes
2015	13 368,60	3 969,18	9 399,42
2016	14 308,21	4 070,39	10 237,82
2017	15 021,09	3 861,49	11 159,60
2018	14 929,52	4 673,08	10 256,44

Source : Bank Al Maghrib



## **Partie III :**

---

### **Secteurs Sociaux**



## 14. Caractéristiques de l'Éducation

### 14.1. L'aptitude à lire et à écrire

D'après le RGPH 2014, 123 770 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province de Tétouan, ce qui y porte le taux d'analphabétisme à 27,5% contre 38,2% en 2004. Cette notable amélioration de plus de 10 points est due essentiellement aux efforts déployés dans la lutte contre ce phénomène. Toutefois, il est à noter que relativement à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la province de Tétouan enregistre un taux inférieur à la moyenne régionale établie à 31%.

Ceci dit, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme féminin double celui des hommes avec 36,9% et 18,2% respectivement. De même, 45,2% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 21,1% des citadins.

**Tableau 63 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,2	48,4	27,2	12,6	33,0	18,2
Féminin	39,4	76,7	49,1	29,5	58,0	36,9
Ensemble	29,5	62,2	38,2	21,1	45,2	27,5

Source : RGPH 2004 et 2014

Examiné selon les grands groupes d'âges, on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges, mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014. De même, ce phénomène s'accroît avec l'âge, puisqu'il s'élève de 3,7% pour les âgés de 10 à 14 ans jusqu'à 52,5% pour le groupe d'âges 50 ans et plus.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme des âgés de 10-14 ans de 14,3% en 2004 à 3,7% en 2014, soit une baisse relative d'environ 74,1%.

**Tableau 64: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	11,9	16,7	14,3	3,6	3,9	3,7
15 - 24 ans	18,7	31,2	25,0	8,1	12,1	10,1
25 - 34 ans	25,6	46,3	36,3	14,7	30,8	22,7
35 - 49 ans	32,1	61,2	46,8	22,0	47,2	34,8
50 ans et plus	45,7	85,4	65,6	34,2	71,1	52,5
Ensemble	27,2	49,1	38,2	18,2	36,9	27,5

Source : RGPH 2004 et 2014

Pour ce qui est des langues lues et écrites, le RGPH 2014 dévoile que 29,1% de la population âgée de 10 ans et plus parle et écrit l'arabe seul, et plus du quart de la population connaît en plus de l'arabe, le français aussi. De même, 14,7% de la population sait lire et écrire au moins une troisième langue autre que l'arabe et le français.

La comparaison des données des deux derniers recensements montre une nette amélioration de la connaissance des langues en matière de lecture et d'écriture. En effet, une augmentation de 3,8 points entre 2004 et 2014 a concerné la proportion des personnes lisant et écrivant l'arabe seul. Une autre amélioration est aussi notée pour la connaissance d'une troisième langue autre que l'arabe et le français avec une proportion s'élevant de 9,9% en 2004 à 14,7% en 2014.

**Tableau 65: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Langues lues et écrites	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	27,2	49,1	38,2	18,2	36,9	27,5
Arabe seul	33,3	17,4	25,3	36,0	22,2	29,1
Arabe, français	26,9	23,5	25,2	27,8	25,1	26,5
Arabe, français et autres	10,8	9,0	9,9	15,2	14,1	14,7
Arabe, autres sauf français	1,5	0,8	1,2	2,3	1,3	1,8
Autres cas	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

## 14.2. Scolarisation

### 14.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au moment du RGPH 2014, révèle que 94,6% des enfants de la province de Tétouan fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, le même taux a été enregistré dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, il accuse par milieu des niveaux inégaux : 98,2% des enfants en milieu urbain contre 87,3% en milieu rural, soit plus que 10 points de différence.

**Tableau 66: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2014**

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	98,1	87,1	94,4
Féminin	98,4	87,4	94,7
Ensemble	98,2	87,3	94,6

Source : RGPH 2014

Bien que ces chiffres donnent lieu à une forte scolarisation des enfants, de grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale à celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

### 14.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014 montre que 28,2% de la population âgée de 10 ans et plus n'a jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, un taux qui reste aligné au taux d'analphabétisme enregistré dans la même province (27,5%). De larges disparités sont observées entre les milieux puisque ce même taux s'élève à 44,5% en milieu rural soit le double de celui enregistré en milieu urbain (22,2%).

Ce pourcentage a diminué de presque 10 points durant la période intercensitaire 2004-2014, passant ainsi de 38,3% à 28,2%. Cette amélioration révèle explicitement les effets des politiques qu'entame l'Etat en matière de scolarisation.

Concernant la population âgée de 10 ans et plus et ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 7,9% a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, un taux qui est beaucoup pertinent en milieu rural qu'en milieu urbain avec 16,6% et 4,7% respectivement. 28,5% de la population étudiée a fréquenté les classes primaires et 17,5% a fréquenté les classes au niveau collégial. Celle ayant le niveau secondaire ou supérieur représente respectivement 10,9% et 8,4%. Le milieu rural accuse encore un retard en

matière de niveau d'étude puisque seulement 8,7%, 2,3% et 0,9% de la population âgée de 10 ans et plus ont pu atteindre respectivement le niveau collégial, secondaire et supérieur.

**Tableau 67: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Province de Tétouan, RGPH 2004 et 2014**

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,7	61,9	38,3	22,2	44,5	28,2
Préscolaire	5,0	11,5	6,8	4,7	16,6	7,9
Primaire	29,6	18,6	26,7	27,2	27,0	27,1
Secondaire collégial	17,9	5,0	14,4	20,8	8,7	17,5
Secondaire qualifiant	10,4	1,7	8,1	14,0	2,3	10,9
Supérieur	7,4	1,3	5,8	11,1	0,9	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

## 15. Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active.

Ainsi, le Maroc a franchi des étapes majeures dans la réforme et l'amélioration des statistiques de ce secteur, et ce par l'application des dispositions de la charte nationale de l'éducation de la formation. Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, le plan d'urgence a été lancé.

L'enseignement à la province de Tétouan a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

### 15.1. Enseignement préscolaire

L'infrastructure préscolaire provinciale compte, durant l'année scolaire 2017-18, un total de 624 établissements. L'enseignement préscolaire traditionnel est le plus dominant avec 87% des établissements, caractérisé par sa concentration en milieu rural.

**Tableau 68 : Etablissements de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Etablissements		
	Urbain	Rural	Total
Traditionnel	121	424	545
Moderne	55	0	55
Public	10	14	24
<b>Total provincial</b>	<b>186</b>	<b>438</b>	<b>624</b>

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Les effectifs préscolarisés s'élèvent à 20 640 enfants dont 54% en milieu urbain malgré que celui-ci n'abrite que 30% des établissements. De même, 80% des effectifs sont scolarisés dans le préscolaire traditionnel, alors que le préscolaire moderne n'abrite que 16% des effectifs, suivi du préscolaire public avec 4%.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établi à 57% des élèves, marqué par un taux élevé tant en milieu urbain (54%) qu'en milieu rural (60%).

**Tableau 69 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Traditionnel	7 535	4 521	8 993	5 401	16 528	9 922
Moderne	3 263	1 317	0	0	3 263	1 317
Public	353	230	496	308	849	538
Total provincial	11 151	6 068	9 489	5 709	20 640	11 777

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 875 éducateurs. Le taux d'encadrement se situe ainsi à une moyenne de 24 élèves par éducateur, oscillant entre 14 élèves par éducateur pour le préscolaire moderne et 27 élèves par éducateur pour le préscolaire traditionnel.

**Tableau 70 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement Préscolaire	Urbain	Rural	Total
Traditionnel	191	424	615
Moderne	226	0	226
Public	13	21	34
Total provincial	430	445	875

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

## 15.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout rurales.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2017-2018, à 174 établissements et 202 unités satellites, en plus de deux écoles communautaires. Cette offre se répartie entre 126 établissements publics et 48 privés.

**Tableau 71 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Dt écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	Urbain	53	0	6	630	1 074
	Rural	73	2	196	698	899
	Total	126	2	202	1 328	1 973
Privé		48	-	-	772	537
<b>Total provincial</b>		<b>174</b>	<b>2</b>	<b>202</b>	<b>2 100</b>	<b>2 510</b>

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 68 609 élèves dont 49% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2 510 classes, à raison de 27 élèves par classe (29 élèves par classe pour le public et 23 dans le privé). Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 32 élèves/classes, contre 24 élèves par classe pour les classes primaires publiques rurales.

Le nombre de salles se situant à 2 100 salles, ne couvre le besoin que de 84% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène ne concerne que les écoles primaires publiques avec un taux de couverture de 67% des classes, et est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couverture de 59%, contre 78% pour le milieu rural, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

**Tableau 72 : Effectifs des scolarisés de l'enseignement primaire et nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année primaire selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total		
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles	
Scolarisés	Public	34 778	16 813	21 521	10 534	56 299	27 347
	Privé	12 310	5 993	-	-	12 310	5 993
	Total	47 088	22 806	21 521	10 534	68 609	33 340
Nouveaux inscrits	Public	5 688	2 781	3 339	1 633	9 027	4 414
	Privé	2 327	1 129	-	-	2 327	1 129
	Total	8 015	3 910	3 339	1 633	11 354	5 543

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Par ailleurs, l'enseignement primaire recevait, durant l'année scolaire 2017-2018, un effectif de 11 354 nouveaux inscrits dont 80% aux établissements publics et 48,8% sont des filles.

En matière d'encadrement, la province de Tétouan compte 2 298 enseignants dont 63% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 99 enseignants pour 100 classes pour l'enseignement public et 64 enseignants pour 100 classes pour l'enseignement privé, qui ne permet pas toujours de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant.

**Tableau 73 : Personnel enseignant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Total	Dt femmes	Enseignants/ 100 classes
Public	Urbain	1 133	694	105
	Rural	821	432	91
	Total	1 954	1 126	99
Privé		344	316	64
Total provincial		2 298	1 442	92

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Sur un autre aspect, plusieurs efforts sont consentis pour alléger les charges sociales supportées par les familles, qui constituent un facteur qui frêne la scolarisation des enfants issues des couches défavorisées. Dans ce sens, 401 élèves issus du milieu rural ont bénéficié des prestations des cantines scolaires, 54 élèves ont bénéficié de l'internat et 82 ont profité de bourses d'études, alors que le transport scolaire a été procuré à 693 élèves du même milieu. De même, 45 393 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires durant l'année scolaires 2017-2018.

**Tableau 74 : Bénéficiaires des cantines, des fournitures et du transport scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Milieu	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	-	-	-	-
Rural	401	190	54	30
Total	401	190	54	30

Suite :

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires du transport		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Urbain	-	-	-	-	27355	12151
Rural	82	41	693	325	18038	8822
Total	82	41	693	325	45393	20973

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

### 15.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2017-2018, 60 établissements dont 38 publics et 22 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 14 collèges.

**Tableau 75 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dt femmes
Public	Urbain	24	454	545	700	352
	Rural	14	152	176	287	125
	Total	38	606	721	987	477
Privé		22	214	141	165	98
Total provincial		60	820	862	1 152	575

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Avec 820 salles, leur nombre ne couvre le besoin que de 95% des classes, ce qui occasionne la suroccupation des salles. Ce phénomène spécifique aux collèges publics avec un taux de couverture de 84% des classes, et est plus accentué dans les collèges publics ruraux avec un taux de 86% des classes seulement, contre 83% dans les collèges publics urbains, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 29 194 élèves dont 50% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 862 classes, soit une moyenne de 34 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques sont les plus encombrées

avec 36 élèves/classes, contre 24 élèves par classe pour les classes collégiales privées.

**Tableau 76 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	19 561	9 893	36
	Rural	6 291	3 197	36
	Total	25 852	13 090	36
Privé		3 342	1 606	24
Total provincial		29 194	14 696	34

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Concernant les enseignants du cycle collégial, leur nombre s'élève dans la province de Tétouan à 1 152 enseignants dont 50% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 134 enseignants par 100 classes, soit 128 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, et 163 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 117 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

D'autre part, un intérêt particulier est accordé aux opérations d'appui social au profit des élèves du collégial, notamment ceux issus du milieu rural en vue d'améliorer leurs conditions de scolarisation. Dans ce sens, la province de Tétouan abrite, durant l'année scolaire 2017-2018, 8 cantines scolaires et 11 internats sis dans les communes rurales, 716 élèves et 965 internes issus de ce milieu en bénéficient respectivement. D'une autre part, pour alléger les charges sociales supportées par les familles, 4 911 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires, tandis que 1 410 autres bénéficient de bourses d'études.

**Tableau 77 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Milieu	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	0	0	18	0
Rural	716	386	947	550
Total	716	386	965	550

Suite :

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
	Total	Filles	Total	Filles
Urbain	18	0	40	21
Rural	1 392	758	4 871	2 311
Total	1 410	758	4 911	2 332

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

#### 15.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2017-2018, à 24 établissements dont 18 publics et 6 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que trois lycées.

**Tableau 78: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dt femmes
Public	Urbain	15	383	452	847	355
	Rural	3	40	43	136	65
	Total	18	423	495	983	420
Privé		6	52	41	83	51
Total provincial		24	475	536	1066	471

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Les 475 salles utilisées dans ces établissements couvrent le besoin de 89% des classes. Toutefois, le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics urbains avec un taux de couverture

de 85% des classes contre 93% dans les lycées ruraux, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 16 458 élèves dont 56% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 536 classes, soit une moyenne de 31 élèves par classe.

**Tableau 79 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	14 338	7 957	32
	Rural	1 198	727	28
	Total	15 536	8 684	31
Privé		922	500	22
Total provincial		16 458	9 184	31

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « lettres et sciences humaines » est dominante avec 45% des effectifs, suivie de la branche « Sciences » avec 41%, la « technologie », la « formation professionnelle » et l'« enseignement originel » en attirent 10%, 3% et 2% respectivement. A noter que les mêmes proportions sont relevées pour les deux sexes pour toutes les branches.

**Tableau 80 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence et la branche, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Type d'enseignement	Milieu	Lettres et sciences humaines		Enseignement originel		Sciences		Technologie		Formation professionnelle	
		Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Public	Urbain	6431	3556	407	200	5564	3222	1508	799	428	180
	Rural	895	535	-	-	303	192	-	-	-	-
	Total	7326	4091	407	200	5867	3414	1508	799	428	180
Privé		-	-	-	-	866	473	56	27	-	-
Total provincial		7326	4091	407	200	6733	3887	1564	826	428	180

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province de Tétouan à 1 066 enseignants dont 44% de femmes, ce qui traduit une moyenne confortable de 199 enseignants par 100 classes, soit 187 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, et 316 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux.

D'autre part, en termes d'opérations d'appui social au profit des élèves du secondaire qualifiant, on note que 820 lycéens bénéficient de bourses d'études, tandis que 686 autres sont logés dans les internats en vue de lutter contre les déperditions scolaires en allégeant les charges supportées par leurs familles.

**Tableau 81 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Tétouan, année scolaire 2017-2018**

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	456	288	457	239
rural	364	248	229	168
Total	820	536	686	407

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

## 16. Enseignement Supérieur et Formation des Cadres

### 16.1. Universités

Créée en 1982, l'Université Abdelmalek Essaâdi siège à la province de Tétouan. 13 établissements lui sont affiliés répartis entre les villes de Tétouan, Martil, Tanger et Larache, dont 7 sont à dominance scientifique ou technique.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi s'élève à 37 817 places durant l'année universitaire 2017-2018, alors que pour les établissements implantés dans la province de Tétouan, cette capacité se situe à 7 301 places.

**Tableau 82 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, Université Abdelmalek Essaâdi , année universitaire 2017-2018**

Ville	Etablissement	Capacité d'accueil
Larache	Faculté Poly disciplinaire	4 700
	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	3 637
Martil	Ecole Normale Supérieure	1 625
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3 033
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	3 792
	Faculté de Médecine et Pharmacie	2 668
	Faculté des Sciences et Techniques	5 484
	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	2 454
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	724
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2 399
Tétouan	Faculté des Sciences	4 700
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 099
	Faculté Ossol Ad-dine	1 502
Total		37 818

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'Université Abdelmalek Essaâdi durant l'année universitaire 2017-2018 s'élevait à 93 345 étudiants soit une augmentation de 22% par rapport à l'année universitaire précédente. Ces effectifs sont constitués en 49% de filles, les étudiants étrangers étant au nombre de 1 193. Quant aux établissements

implantés dans la province de Tétouan, ils ont accueilli 13 504 étudiants dont les étudiantes représentent 46%.

**Tableau 83 : Etudiants par établissement, Université Abdelmalek Essaâdi, année universitaire 2017-2018**

Ville	Etablissement	Etudiants		
		Tous cycles	Dont féminin	Dont étrangers
Larache	Faculté Poly disciplinaire	5 859	2 870	7
Martil	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	21 132	9 417	20
	Ecole Normale Supérieure	638	378	1
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	14 471	7 386	35
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	28 985	14 465	570
	Faculté de Médecine et Pharmacie	219	115	9
	Faculté des Sciences et Techniques	5 222	2 687	140
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	1 816	1 143	70
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	280	122	1
Tétouan	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 219	532	36
	Faculté des Sciences	8 719	4 307	230
	Faculté Ossol Ad-dine	3 685	1 405	39
<b>Total</b>		<b>93 345</b>	<b>45 368</b>	<b>1 193</b>

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

Par cycle d'enseignement, on relève que hormis les 86% des étudiants qui suivent le cycle normal, 5 425 d'entre eux sont inscrits au master et 8 104 inscrits au cycle de doctorat. Ces valeurs sont respectivement de 80%, 1 719 et 937 au niveau des établissements implantés dans la province de Tétouan.

**Tableau 84 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, Université Abdelmalek Essaâdi , année universitaire 2017-2018**

		Nouveaux inscrits	Cycle Normal	Master	Doctorat
Larache	Faculté Poly disciplinaire	1 351	5 707	152	-
Martil	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	7 207	20 409	723	-
	Ecole Normale Supérieure	126	561	77	-
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3 375	13 204	317	950
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	6 990	25 162	1825	1 998
	Faculté de Médecine et Pharmacie	110	219	-	-
	Faculté des Sciences et Techniques	1 128	3 854	661	707
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	385	1 691	125	-
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	-	-	280	-
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	223	1 122	97	-
Tétouan	Faculté des Sciences	1433	6577	1347	795
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	210	1007	93	-
	Faculté Ossol Ad-dine	1 052	3 264	279	142
<b>Total</b>		<b>23 590</b>	<b>82 847</b>	<b>5 424</b>	<b>8 104</b>

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

En matière d'encadrement, les étudiants de l'Université Abdelmalek Essaâdi sont encadrés par un effectif de 1 017 enseignants dont les femmes représentent 24%. Ces valeurs étant respectivement de 285 et 22% pour les établissements implantés dans la province de Tétouan.

## 16.2. Instituts supérieurs

La province de Tétouan abrite aussi trois instituts supérieurs qui permettent aux étudiants de suivre leurs études supérieurs à côté des établissements universitaires. Il s'agit de l'Ecole Nationale d'Architecture, de l'Institut de Formation aux Carrières de Santé et de l'Institut National des Beaux Arts. Ces derniers ont accueillis 578 étudiants durant l'année 2017-2018, dont 43% de filles. Les lauréats étant de 154 étudiants dont 66% de filles.

**Tableau 85 : Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, Province de Tétouan, année universitaires 2017-2018**

Instituts	Etudiants		Lauréats *	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Ecole Nationale d'Architecture	125	74	-	-
Institut de Formation aux Carrières de Santé	363	131	111	82
Institut National des Beaux Arts	90	43	43	19
<b>Total</b>	<b>578</b>	<b>248</b>	<b>154</b>	<b>101</b>

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

\* : Lauréats de l'année universitaires 2016-2017

### 16.3. Formation pédagogique

Assurée par les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation, la formation pédagogique concerne au niveau de la province de Tétouan aussi bien les professeurs du primaire que les professeurs du secondaire collégial. Ainsi, le nombre des stagiaires s'est élevé durant l'année 2017-2018, à 587 et 31 stagiaires pour ces deux cycles respectifs.

## 17. Formation Professionnelle

La formation professionnelle permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, pouvant faciliter l'insertion au travail, et ce en vue de répondre aux aspirations des jeunes d'une part, et aux exigences du marché de l'emploi d'une autre.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2017-2018, est accessible au niveau de la province de Tétouan via 38 établissements de formation dont 29 établissements privés et 9 établissements publics relevant de 4 départements formateurs, à savoir l'OFPPPT, le Ministère de la Jeunesse et des sports, Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, puis de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS). L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 6 903 places pédagogiques.

**Tableau 86 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18**

Départements formateurs	Public				Privé	
	CPQ		ISTEA		Nbre	Capacité
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité		
OFPPPT	-	-	3	4 200	-	-
Ministère de la Jeunesse et des sports	4	510	-	-	-	-
Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	-	-	1	100	-	-
Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services	-	-	1	100	-	-
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>510</b>	<b>5</b>	<b>4 400</b>	<b>29</b>	<b>1 953</b>

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Ces établissements ont accueillis 6 504 stagiaires durant l'année 2017-18 dont 70% dans les établissements publics.

Tableau 87 : Effectif des stagiaires selon le secteur et le département formateur, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18

Secteur	Département Formateur	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	Total
Privé		609	225	477	623	1 934
	OFPPT	535	1 061	1 360	1 322	4 278
Public	Ministère de la Jeunesse et des sports	28	153	-	-	181
	Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	--	--	--	81	81
	CCIS	--	--	--	30	30
	Total Public	563	1 214	1 360	1 433	4 570
Total		1 172	1 439	1 837	2 056	6 504

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Douze filières de formation sont offertes par les établissements de formation professionnelle dans la province (privés et publics confondus), toutefois, il est à relever que les filières « Administration, Gestion et Commerce » et celle des « Industries Mécaniques, Métallurgiques et Electriques », attirent les plus grands nombres de stagiaires avec 27% et 23% des effectifs respectivement.

**Tableau 88 : Effectif des stagiaires selon le secteur et les filières de formation, Province de Tétouan, année scolaire 2017-18**

Filières de formation	Public		Privé		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Administration/Gestion/Commerce	1 203	...	169	81	1 372	...
Textile - Habillement	324	...	223	213	547	...
Artisanat		...	25	22	25	...
Tourisme - Hôtellerie	118	...	30	21	148	...
I.M.M.E.E	1 665	...			1 665	...
B.T.P.	893	...	59	11	952	...
Agriculture	81	...			81	...
Transport logistique		...	120	31	120	...
Paramédical et Santé		...	614	531	614	...
Service-Santé-Education	172	...			172	...
TIC	62	...	99	45	161	...
Coiffure Esthétique	52	...	595	177	647	...
Total	4 570	...	1934	1132	6 504	...

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Le personnel formateur se chargeant d'encadrer les stagiaires s'élève à 340 encadreurs dont 190 permanents et 150 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement d'un formateur pour 19 stagiaires.

## 18. Santé

### 18.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province de Tétouan se compose en 2018 de 42 formations, soit 1 hôpital général provincial (HGP), 2 hôpitaux spécialisés (HSP), 20 centres de santé ruraux (CSR) et 19 centres de santé urbains (CSU).

Toutes les communes rurales de la province sont couvertes par les centres de santé ruraux. Aussi, hormis les communes de Dar Ben karrich, Al Hamra Et Jbel Lahbib qui sont dotées de CSR avec lits pour accouchement (9 lits en global), les 17 communes restantes abritent des CSR sans lits pour accouchement. Quant aux centres de santé urbains qui sont au nombre de 19, ils sont répartis à raison de 18 à la municipalité de Tétouan et 1 à la municipalité de Oued Laou, ce dernier disposant de 6 lits pour accouchement.

Quant à la capacité litière des hôpitaux publics de la province de Tétouan, elle s'élève à 1 047 lits, traduisant une moyenne de 518 hab/lit.

### 18.2. Encadrement médical

L'encadrement sanitaire à la province de Tétouan est assuré, en 2017, par 753 médecins dont 561 médecins et 192 publics.

Le nombre de médecins traduit ainsi une couverture médicale provinciale de 133,4 médecins/100 000 habitants, au dessus de la moyenne régionale qui se situe à 45,5 médecins/100 000 habitants.

De même, avec 73 chirurgiens dentistes exerçant dans la province de Tétouan en 2015 (dont 5 au secteur public), la densité provinciale atteint 13,2 chirurgiens dentistes par 100 000 habitants, une couverture dépassant la couverture régionale de 9,9 chirurgiens dentistes par 100 000 habitants.

### 18.3. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente

Ainsi, au cours de l'année 2015, 62 257 vaccins ont été effectués au profit des enfants âgés de 0-11 mois dans le cadre du programme national d'immunisation, dont 68% en milieu urbain et 32% en milieu rural.

**Tableau 89: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Province de Tétouan, année 2015**

(Unité: Nombre de prises)

Milieu	B.C.G	D.T. C.P+polio+HIB			POLIO	RR
		1ère	2ème	3ème		
Urbain	7 279	7 063	6 976	7 023	7 280	6 732
Rural	3 618	3 580	2 454	3 568	3 518	3 166
Ensemble	10 897	10 643	9 430	10 591	10 798	9 898

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

Aussi, 4 506 cas de déshydratation ont été soignés dans le cadre du programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques pour les enfants âgés de moins de 59 mois en 2015.

**Tableau 90 : Programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques, Province de Tétouan, année 2015**

Tranches d'âges	Milieu de résidence	Degrés de déshydratation			Dysenterie	Diarrhée persistante
		A	B	C		
0-11 ans	Urbain	772	0	0	12	3
	Rural	572	25	5	11	9
	Total	1344	25	5	23	12
12-23 mois	Urbain	750	0	0	9	0
	Rural	645	73	3	23	13
	Total	1395	73	3	32	13
24-59 mois	Urbain	800	0	0	21	1
	Rural	647	69	6	34	3
	Total	1447	69	6	55	4

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 39 866 femmes réparties à raison de 73% en milieu urbain et 27% en milieu rural.

**Tableau 91 : Activités du programme de planification familiale, Province de Tétouan, année 2015**

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Urbain	6549	22743
Rural	1967	8607
Ensemble	8516	31350

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé

## 19. Jeunesse et Sport

L'encadrement des jeunes par la promotion d'activités sportives et culturelles, constitue l'une des principales vocations du secteur de la jeunesse et des sports, dans l'objectif de leur protection contre la délinquance et l'exclusion, ainsi que la découverte de jeunes talents participant à la prospérité du sport marocain tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Ainsi, la province de Tétouan abrite 3 installations sportives sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des sports, afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées, ce qui traduit une densité d'un établissement pour presque 188 000 habitants.

**Tableau 92 : Installations sportives sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des sports, Province de Tétouan, année 2017**

Installations sportives	Nombre d'installations
Salles Omnisports	1
Piscines Couvertes	1
Pistes d'Athlétisme	-
Terrains en Gazon Synthétique	1
Grands Stades	-
CSSPI	-
<b>Total provincial</b>	<b>3</b>

Source : HCP - Annuaire Statistique National 2018

CSSPI : Centre socio-sportif de proximité intégré

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite, an 2017, 6 foyers féminins comptant 180 bénéficiaires, 4 centres de formation professionnelle féminine bénéficiant à 203 femmes, 7 jardins d'enfants abritant 2057 enfants bénéficiaires, et 11 maisons de jeunes comptant 54 196 participants aux activités normales et de rayonnement.

Tableau 93 : Etablissements de la jeunesse et des sports, Province de Tétouan, année 2017

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	6
. Bénéficiaires des activités normales	180
. Bénéficiaires des activités de rayonnement	-
-Centres de Formation Professionnelle Féminine	
. Centres	4
. Bénéficiaires	203
. Cadres	23
- Jardins d'enfants	
. Etablissements	7
. Bénéficiaires des activités normales	202
. Bénéficiaires des activités de rayonnement	1 855
. Jardinières	21
- Maison de jeunes	
. Etablissements	11
. Participants aux activités normales	36 264
. Participants aux activités de rayonnement	17 932

Source : HCP - Annuaire Statistique National 2018

## 20. Entraide Nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de 8 programmes à la province de Tétouan, exécutés dans 51 centres qui, toutefois, peuvent concerner plusieurs programmes ou actions simultanément pour fournir plusieurs prestations à la fois. L'action de l'entraide nationale cible ainsi aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées que les personnes en situation difficile.

**Tableau 94 : Centres de l'Entraide Nationale selon le programme, Province de Tétouan, année 2017**

Programme	Centre	Centres	Bénéficiaires	Personnel Encadrant
Programme : Assistance sociale	Centres d'Assistance Sociale (CAS)	1	109	2
	Centres d'orientation et d'assistance sociale des personnes en situation de handicap (COAPH <sup>o</sup> )	1	500	3
	Unités de protection de l'enfance (UPE)	1	304	4
Programme : Formation qualifiante pour l'insertion	Centres d'éducation et de formation	11	1177	49
Programme : Formation professionnelle	Centres de Formation Professionnelle	2	789	7
Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de Handicap	Centres pour Handicapés	1	486	100
Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale	Centres de Protection Sociale	7	1445	211
Programme : Education préscolaire	Jardins d'Enfants	8	410	14
Programme Alphabétisation	Espaces d'Alphabétisation	12	349	15
Programme : Aide en nature pour les personnes en situation des Handicap	Coopératives Youssoufia des paralytiques et Organisations alaouites pour la protection des malvoyants	6	201	37
	Maisons d'associations	1	3645	2
Ensemble		51	9415	444

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale  
 NB : Certains centres contiennent plusieurs prestations.

### 20.1. **Programme : Assistance sociale**

La province de Tétouan abrite 3 centres dans le cadre du programme d'assistance sociale, répartis en un centre d'assistance sociale pour les personnes âgées sans ressources, une unité de protection de l'enfance ciblant les enfants en situation difficile, puis un centre d'orientation et d'assistance sociale des personnes en situation de handicap. Le nombre global de bénéficiaires de ce programme s'élève 913 bénéficiaires.

### 20.2. **Programme : Formation qualifiante pour l'insertion**

Ce programme offre une formation dans des métiers de production et de service en faveur des femmes issues des couches sociales démunies ou des filles et garçons déscolarisés ou non scolarisés issus de familles nécessiteuses, en vue de leur insertion dans le cadre socioprofessionnel. Ainsi, la province de Tétouan compte 11 centres d'éducation et de formation comptant 1 177 bénéficiaires encadrés par 49 encadreurs.

### 20.3. **Programme de formation professionnelle**

D'autre part, la province de Tétouan abrite 2 centres de formation professionnelle sis dans la municipalité de Tétouan, qui accueillent 789 élèves encadrés par 7 formateurs. Le but de ces centres étant l'apprentissage de différents métiers aux jeunes en situation difficile, déscolarisées ou en rupture de scolarisation, âgés de 15 ans et plus.

### 20.4. **Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de Handicap**

La province de Tétouan compte 1 centre pour les handicapés accueillant 486 bénéficiaires encadrés par 100 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'appui à la scolarisation, les soins sanitaires de base, les activités de loisirs, etc.

### **20.5. Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale**

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'appui et la prise en charge des personnes en situation de précarité tels les scolarisés âgés de 6 à 18 ans, les personnes âgées sans ressources, les personnes en situations difficiles ou de handicap, et ce, par l'hébergement et l'alimentation, le soutien psycho-social, l'appui à la scolarisation et le renforcement des capacités, puis l'accompagnement et l'appui à l'insertion sociale. Dans ce cadre, la province compte 7 établissements de protection sociale, accueillant 1 445 bénéficiaires encadrés par un personnel de 211 encadreurs.

### **20.6. Programme d'éducation préscolaire**

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles défavorisées en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 8 jardins d'enfants accueillant 410 bénéficiaires encadrés par 14 encadreurs.

### **20.7. Programme : Alphabétisation**

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province de Tétouan compte 12 espaces d'alphabétisation accueillant 349 bénéficiaires, encadrés par 15 encadreurs.

### **20.8. Programme d'aide en nature pour les personnes en situation de handicap**

Parmi les programmes, on note aussi le programme d'aide en nature pour les personnes en situation de handicap, qui consiste en l'octroi d'une aide permanente de première nécessité aux personnes en situation de handicap qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Malvoyants ou à l'Organisation Youssoufia des Personnes Handicapées Moteurs. Ainsi, la province compte 6 centres d'aide en nature où 201 personnes ont bénéficié de cette prestation.





